ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1475 - 11 octobre 1996 - prix : 9 F

17 octobre et après...

PRÉPARER LA RIPOSTE OUVRIÈRE

France, Belgique, Italie...

Les gouvernements européens engagés dans une même politique anti-ouvrière

(p.7 et 8)

M 6189 - 1475 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Eurotunnel : les banquiers ont gagné
– Budget du logement : l'équité selon le gouvernement
– Dépistage de la trisomie 21 : le ministre a choisi son camp

5 – TGV ou trains pendulaires : une bonne affaire pour les trusts
– Le pillage du TGV-Nord

16 – Transports aériens : le secteur privé sous l'aile de l'État
– British Airways contre les travailleurs

Tribune

6 – Tous ensemble, pourquoi pas le 17 octobre ?

PCF

6 – Hue veut gouverner, mais pour quoi faire ?

Dans le monde

7 – Italie : Prodi veut faire payer les travailleurs avec le soutien des partis de gauche
– Dans Rifondazione communista : une opposition au soutien à Prodi

8/9 – Belgique : austérité contre la classe ouvrière et dérivatifs nationalistes
– Irlande du Nord : l'attentat de Lisburn et le nationalisme

10 – États-Unis : affaire Mumia Abu-Jamal : nouveau déni de justice
– Mark Curtis est libre
– Afghanistan : une dictature barbare avec l'aval des dirigeants US

Dans les entreprises

11 – Renault Cléon
– Renault Flins
– Fonderie de l'Authion (Angers)

12 – Crédit Lyonnais
– USP (gare de Paris-Austerlitz)

13 – Plastic Omnium (Pas-de-Calais)
– Dans les Arsenaux

14 – Hôpital Robert-Debré (Paris)
– CHRU de Lille
– La loi De Robien sur la réduction du temps de travail

15 – Péchiney

Voir

15 – *Au loin s'en vont les nuages* de Aki Kaurismäki

Cour des comptes

LES DESSOUS DE L'ICEBERG

Chaque année, la Cour des comptes publie son rapport à la suite de l'examen de la comptabilité de l'État, des collectivités locales, des entreprises nationalisées, etc. Chaque fois, elle relève des gabegies, des absurdités, des indices de malversations en tout genre. Comme cette année la construction, pour 110 millions de francs, d'un aéroport inexploitable en Terre Adélie, ou celle de l'opéra de Massy (Essonne) « *coûteux* » et « *disproportionné* ». Cela prête à rire, et surtout… à payer, car ce sont les contribuables qui payent de toute façon.

Mais il y a des scandales bien plus gros, comme la « mauvaise » utilisation des Contrats emploi-solidarité et leur coût pour l'État, la construction « *forcée* » du TGV-Nord, et les milliards jetés dans le gouffre du surgénérateur Superphénix.

Et puis surtout il y a l'énormité de tout ce qui est dissimulé : la dilapidation des fonds publics au profit des patrons.

Que devient exactement l'argent de l'État, qui l'empoche, et pour en faire quoi ? Là-dessus, c'est motus et bouche cousue. Et de toute façon, la Cour des comptes ne va pas enquêter sur les terres du secteur privé. De plus une bonne partie des centaines de rapports de la Cour n'est pas rendue publique.

Alors, comment savoir ? Il n'y a qu'en y allant voir soi-même, exactement comme l'ont fait des agriculteurs pour contrôler les prix de leurs produits dans les grandes surfaces.

Et puis il n'y a pas de sanctions : la Cour dénonce mais la justice intervient rarement. Pierre Joxe, président de la Cour, a émis le souhait « *qu'à l'avenir nous fassions mieux connaître les suites des contrôles* ». Mais quelles suites ? Qu'à la suite de gaspillages ou de malversations les coupables s'engagent « *à ne plus recommencer* » ?

Mais cela tous ceux qui sont pris la main dans le sac le promettent, où est la sanction ?

Alors, un véritable contrôle de l'utilisation de l'argent public ne peut venir de la Cour des comptes. Ce serait à l'ensemble de la population, et notamment aux travailleurs, de contrôler. Il y a alors gros à parier, non seulement qu'ils tomberaient sur une foule de malversations et de gaspillages dont les travaux de l'actuelle Cour des comptes ne donnent qu'une vague idée, mais qu'ils y mettraient bon ordre

André VICTOR

Fête de Lutte Ouvrière à DIJON

Samedi 12 et dimanche 13 octobre

Samedi à partir de 19 h, dimanche à partir de 12 h
Salle Mendès-France à QUETIGNY

CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITÉ OU PRÉCARITÉ-GABEGIE ?

Les contrats emploi-solidarité ont été créés, à l'origine, pour « insérer » des jeunes sans travail, des chômeurs de longue durée, des handicapés, etc. dans le secteur « non-marchand », c'est-à-dire dépendant de l'État, des collectivités locales, etc. Leurs salaires et charges sociales étant prises en charge par l'État, la Sécurité sociale, l'UNEDIC, cela fournissait donc aux employeurs une main-d'œuvre quasi-gratuite.

Ceux-ci se sont rués dessus. Les CES, qui concernent encore plus de 400 000 personnes aujourd'hui, ont atteint 700 000 en 1994. Mais la Cour des comptes relève que seulement 36 % des CES actuels font travailler les catégories pour lesquelles ils étaient prévus au départ. Pour le reste – les deux tiers donc – il s'agit de travailleurs « classiques », qui occupent des emplois « classiques » dans l'administration, la Santé, etc. alors qu'en principe les CES ne devaient pas remplacer des travailleurs « permanents ». Seulement comme le reconnaît la Cour : « *Des emplois durables ont été remplacés par des emplois précaires à la faveur d'une gratuité souvent totale pour l'employeur* ».

Bref, les CES censés réduire la précarité l'ont développée, et en fournissant de la main-d'œuvre quasi-gratuite, voire entièrement gratuite, ont tiré l'ensemble des salaires vers le bas. Le fait que les employeurs soient dépendants de l'État n'y change rien. Même des services du ministère de l'Intérieur et celui du Travail ont utilisé de cette façon des CES. Cela a coûté à l'État 17 milliards en 1995, à la Sécurité sociale 4,4 milliards en 1994 et pour l'UNEDIC l'évaluation est de 4 milliards pour 1996.

Aujourd'hui, l'État trouve que cela coûte trop cher, et la Cour des comptes « découvre » une situation qui n'était ignorée de personne et qui a été souvent dénoncée.

Mais il n'y a pas que les CES. Il y a tous les « stages » et autres « contrats » plus ou moins bidon qui ont exactement le même effet au bénéfice du patronat privé, celui de répandre à la fois la précarité et les bas salaires

La dénonciation de la Cour des comptes est à la fois timide et tardive. Mais de la part des autorités de l'État, les travailleurs n'ont pas grand-chose d'autre à attendre…

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 29 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

le 17 octobre, et après...

PRÉPARER LA RIPOSTE

Le Premier ministre et le président de la République battent paraît-il dans les sondages des records d'impopularité.

Malgré cela le Premier ministre veut montrer qu'au contraire des députés de sa majorité inquiets de leur réélection, il n'a pas d'états d'âme et poursuivra tranquillement sa politique ; quitte à prédire maintenant pour l'année prochaine la reprise économique qu'il avait auparavant prédite pour cet été et qui, manifestement, n'est pas au rendez-vous.

De mensonge en mensonge le gouvernement poursuit une tâche qui consiste à assurer malgré le marasme économique les profits de la bourgeoisie, quoi qu'il en coûte aux classes populaires. Cette politique a pour seul résultat de rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, en renvoyant aux calendes les conditions d'une amélioration économique et sociale.

Mais rien n'empêchera Juppé de poursuivre cette politique, comme les gouvernements qui l'ont précédé et comme ceux qui lui succéderont... si les travailleurs n'y mettent pas bon ordre.

Car le choix aujourd'hui est clair : le maintien du profit des groupes capitalistes signifie la déchéance pour la population travailleuse ; la seule alternative à cette situation, c'est que la classe ouvrière se donne les moyens de faire céder le mur d'argent, pour imposer une vie digne pour les travailleurs.

Des réactions ouvrières, il y en a. Il y a un appel à la grève le 17 octobre pour l'ensemble de la fonction publique, y compris la SNCF et les transports urbains, et la CGT parle d'une journée interprofessionnelle pour le début novembre.

Il est nécessaire d'aller vers une mobilisation générale de tous les travailleurs, et il faut faire en sorte que de telles journées soient des étapes de cette mobilisation.

Les dirigeants syndicaux le souhaitent-ils ? Ce n'est pas sûr, et en tout cas pas de tous. Mais il peut dépendre des travailleurs que cela prenne ce sens.

Un nombre important de grévistes peut donner à ces mouvements d'une journée une valeur d'avertissement. En effet c'est le succès du mouvement des uns qui encourage les autres, qui redonne confiance à tous et montre que la lutte est possible. C'est ainsi que se créent les conditions d'une extension, d'une généralisation des luttes, dont la menace est la seule qui puisse réellement inquiéter le patronat.

Car il faut que la crainte change de camp. A l'heure où les patrons prétendent être contraints de licencier ou de baisser les salaires, il faut que les travailleurs puissent ouvrir les livres de comptes, vérifier ce que l'on fait de l'argent, imposent et exercent un droit de regard sur le fonctionnement de ce système capitaliste qui est en train d'emmener l'ensemble de la société à la ruine.

Les travailleurs ont la force d'imposer, non seulement des mesures immédiates et urgentes comme l'augmentation générale et immédiate des salaires, ou la diminution de l'horaire de travail sans diminution des salaires, mais aussi l'interdiction des licenciements et l'expropriation de toutes les entreprises qui licencient tout en faisant des bénéfices ; la suppression des aides de l'État au patronat et l'embauche directe dans les services publics ; l'abolition du secret commercial et le contrôle de la comptabilité des grandes entreprises, de leurs dirigeants et de leurs gros actionnaires.

Tout cela n'est pas une vue de l'esprit, une utopie, c'est au contraire le minimum indispensable pour renverser l'évolution catastrophique de la situation des travailleurs et des chômeurs.

Immigration

PASQUA-DEBRÉ : UNE MÊME POLITIQUE

Les lois Pasqua sur l'immigration devraient être réformées. Debré, l'actuel ministre de l'Intérieur laissera ainsi sa trace. Pour l'heure, on n'en est qu'à la préparation d'un avant-projet qui sera discuté au Parlement à une date encore indéterminée.

Le gouvernement parle de la « *schizophrénie des Français qui,* selon lui, *réclament des lois Pasqua et refusent l'expulsion de Saint-Bernard* ». Shizophrènes eux-mêmes, Juppé et ses ministres, en conflit perpétuel avec les pressions politiques contradictoires qui les assaillent, planchent donc sur une réforme qui, tout en régularisant quelques situations d'étrangers accentuerait le volet répressif pour la plupart d'entre eux.

Sur quelques points au moins, les « sans-papiers » pourraient avoir gain de cause. Celui concernant le droit de vivre en famille par exemple. Les parents étrangers d'enfants français mais dépourvus de droit de séjour, pourraient voir leur situation être régularisée. Ce qui est déjà plus ou moins le cas d'ailleurs puisque le ministère de l'Intérieur a autorisé la délivrance d'une carte temporaire d'un an (!) aux parents d'un « *enfant français résidant en France* ».

Pourraient être aussi régularisés les conjoints de Français qui jusqu'à présent, du fait des lois Pasqua, devaient justifier d'un séjour régulier au moment de la demande. Le projet de loi reviendrait aussi sur la situation de certains enfants d'étrangers. Jusqu'à présent, s'ils n'étaient pas arrivés en France avant l'âge de six ans, ils devenaient des « sans-papiers » à leur majorité. Cet âge pourrait être repoussé à dix ans. Enfin, un étranger courant des risques extrêmes en cas de reconduite pourrait être protégé.

Ainsi sur quelques points, le gouvernement pourrait revenir à la situation d'avant 1993, avant que les lois Pasqua n'entrent en vigueur. Les lois d'alors n'étaient pas particulièrement bonnes pour les étrangers, un peu moins pires seulement que les lois Pasqua.

Mais si quelques-unes des situations aberrantes pourraient être plus ou moins réglées, la future loi sera encore plus restrictive que celle de Pasqua. Ce sera le cas pour l'obtention de certificats d'hébergement et surtout pour les reconduites à la frontière qui pourraient se multiplier encore grâce à une limitation de l'intervention d'un juge et à une modification des règles d'appel, ceci afin d'éviter ce que le gouvernement nomme des mises en liberté intempestives. Au passage, Debré ferait adopter aussi des dispositions facilitant la fouille des véhicules par les policiers.

Debré aura peut-être « sa » loi qui sur bien des points sera encore plus répressive que celle de Pasqua. Entre gens d'un même bord, rien d'étonnant à ce que les idées se ressemblent.

Eurotunnel

LES BANQUES GAGNENT SUR TOUS LES TABLEAUX

Endetté à hauteur de 70 milliards de francs et menacé de faillite, le consortium exploitant le tunnel sous la Manche est finalement parvenu à un accord avec ses bailleurs de fonds, un ensemble de 225 banques parmi lesquelles on retrouve la BNP et le Crédit Lyonnais.

Il faut dire qu'une faillite de cette ampleur aurait laissé une sérieuse ardoise pour les banques qui auraient dû abandonner tout espoir de récupérer leur mise. D'autre part, la ruine complète des 750 000 actionnaires d'Eurotunnel risquait de mettre à mal la crédibilité de la Bourse. Par un montage financier complexe, les banquiers ont donc choisi de sauver les meubles au mieux de leurs intérêts : une partie de leurs créances seront converties en actions ce qui leur permettra de mettre la main sur 45,5 % du capital d'Eurotunnel. Quant au consortium, il restera quand même lourdement endetté jusqu'en 2003 et continuera à verser chaque année 3 milliards d'intérêts aux banquiers, soit l'équivalent de son chiffre d'affaires actuel.

A l'époque où ce gigantesque projet prenait corps, des constructeurs aux banquiers, en passant par les boursicoteurs auxquels on promettait un rendement annuel de 18 %, beaucoup de monde croyait pouvoir s'enrichir dans l'affaire. Ce rêve est certes devenu une réalité pour les premiers qui, d'un devis initial de 28,7 milliards de francs, ont réussi à faire grimper la facture finale à 46,5 milliards. Les banques, elles, auront gagné sur tous les tableaux : d'abord en prélevant, hier comme demain, de copieux intérêts en échange des capitaux qu'elles ont avancés, ensuite en vendant au prix fort des titres Eurotunnel à leurs clients tentés par la spéculation boursière.

Quant aux usagers du tunnel, ils risquent bien d'en faire les frais avec le relèvement des tarifs… avant d'en faire les frais comme contribuables, car il y a fort à parier que l'État ne tardera pas à indemniser les banques pour leur manque à gagner.

R.M.



AFP

Les actionnaires se faisant enregistrer lors de l'assemblée générale. Pour les banques, ce tunnel… quel fromage !

La prochaine réunion du

Cercle Léon Trotsky

aura pour thème :

LA QUESTION KURDE

Vendredi 8 novembre
à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5e

Métro : Maubert-Mutualité

participation aux frais : 20 f

Budget du logement

L'équité selon le gouvernement :

DAVANTAGE POUR LES RICHES, MOINS POUR LES PAUVRES

Avec un budget global fixé pour 1997 à 40,3 milliards de francs, en baisse de 4,3 % par rapport à 1996, le logement n'échappera pas à la politique de restriction du gouvernement.

Oh ! pas tous les secteurs, bien sûr ! Ainsi, sans attendre le projet de loi de finances, le ministre du Logement, André Périssol, avait annoncé une réforme en faveur des investisseurs immobiliers. Pour peu qu'ils achètent du neuf pour louer, le fisc financera désormais jusqu'à 80 % de leur acquisition par des remises d'impôt.

En revanche, le logement social et les familles aux revenus les plus modestes risquent bien de faire les frais de la rigueur. L'application d'un surloyer systématique aux occupants d'un HLM disposant de revenus supérieurs de 40 % aux plafonds légaux est d'ores et déjà acquise. Plus de 200 000 foyers en font les frais. De même, le gouvernement s'apprête à pratiquer « *une refonte des barèmes* » concernant l'aide personnelle au logement (APL). Sont particulièrement visés par les réductions prévisibles de cette aide, les retraités touchant l'APL à partir de 65 ans et les assurés sociaux percevant des indemnités journalières, en cas d'accident du travail ou de congé maternité par exemple.

D'autre part, le gouvernement présente comme une « *opération blanche* » la suppression des habituelles subventions à la construction d'HLM (5,5 milliards de francs en 1996), en échange d'une baisse de la TVA (de 20,6 % à 5,5 %) sur la construction des logements sociaux. Or les calculs de divers organismes d'HLM font apparaître un manque à gagner de 1000 F, 2000 F, voire 8000 F par logement construit. Même tour de passe-passe frauduleux avec le « prêt à taux 0 % » pour l'accession à la propriété. Pour financer en partie cette mesure annoncée à grand renfort de publicité fin 1995, le gouvernement a en effet décidé de puiser dans les caisses du « 1 % patronal » (contribution des entreprises à la construction). Ce sont ainsi 7 milliards en 1997 et autant en 1998 qui ne pourront être affectés à la construction de logements pour les salariés.

En fait, il en va du logement comme de bien d'autres domaines : le gouvernement donne l'illusion qu'il fait un peu pour tous et dans le sens d'une plus grande équité, alors que dans la réalité, il rogne sur la part des foyers les plus modestes pour redonner à ceux qui sont déjà des privilégiés !

R.M.

Dépistage de la trisomie 21

LE MINISTRE A CHOISI SON CAMP

75 % des enfants trisomiques naissent de mère de moins de 38 ans. Or, en France, le test de dépistage, qui coûte de 2 500 F à 3 000 F, n'est pas remboursé par la Sécurité sociale pour les femmes de moins de 38 ans, même si elles sont reconnues à risque. Et cela, malgré la demande unanime de tous les spécialistes et l'accord du Comité national d'éthique.

Mais le secrétaire d'État à la Santé, Hervé Gaymard, a trouvé le moyen de repousser ce remboursement aux calendes en confiant au généticien et député UDF Mattéi, adversaire connu de l'interruption de grossesse, le soin de rédiger un nouveau rapport. En effet le test, s'il est positif, permet aux parents de recourir à une interruption de grossesse étant donné le sort des malheureux enfants qui naissent ainsi.

C'est qu'Hervé Gaymard est proche du lobby catholique parlementaire qui s'emploie à faire annuler la loi Veil. Il est en effet le gendre du professeur Lejeune, fondateur de « Laissez-les vivre ».

L'argutie officielle est que le test n'est pas à 100 % sans risque pour le fœtus.

Mais ce test n'est pas interdit. Il est légal pour les familles qui peuvent payer. Il n'y a qu'aux pauvres qu'il est inaccessible. Les fœtus pauvres courent-ils plus de risques que les fœtus riches ? Non, bien sûr !

Cette affaire vient montrer une fois de plus que, dans ce pays, il y a des militants catholiques intégristes et réactionnaires au sein même ou proches du gouvernement qui n'ont pas désarmé contre l'interruption volontaire de grossesse y compris dans les cas les plus dramatiques.

J.F.

TGV-Nord : PILLAGE SUR TOUTE LA LIGNE

Fallait-il construire le TGV-Nord, (et quelques autres d'ailleurs) ? En tout cas la direction de la SNCF a sciemment menti pour imposer cette ligne nouvelle. C'est ce qui ressort du rapport de la Cour des comptes. La SNCF a doublé l'estimation du trafic intérieur (par rapport à ce qu'il est aujourd'hui) et triplé celle du trafic transmanche. On peut se tromper, certes, mais quand on affirme que le tunnel est un succès commercial, et que cependant la SNCF a divisé par trois ses prévisions de trafic transmanche pour 1997, il y a quelque contradiction.

Mais le pire – et qui va avec – c'est que la SNCF a attribué les travaux à l'aide «*de nombreuses violations de la réglementation des marchés*» alors qu'il existait selon de nombreux «*indices*» une «*entente généralisée entre les entreprises*» de construction. Bref, la SNCF, rappelons-le déjà archi-surendetté, s'est laissé dépouiller par des patrons privés.

C'est rattrapable, il suffirait de faire rendre gorge aux capitalistes en question. Mais la Cour des comptes remarque que la SNCF n'a «*à ce jour, engagé aucun recours en dommages et intérêts devant le juge*». Alors, carence de gestion ou plutôt complicité ?

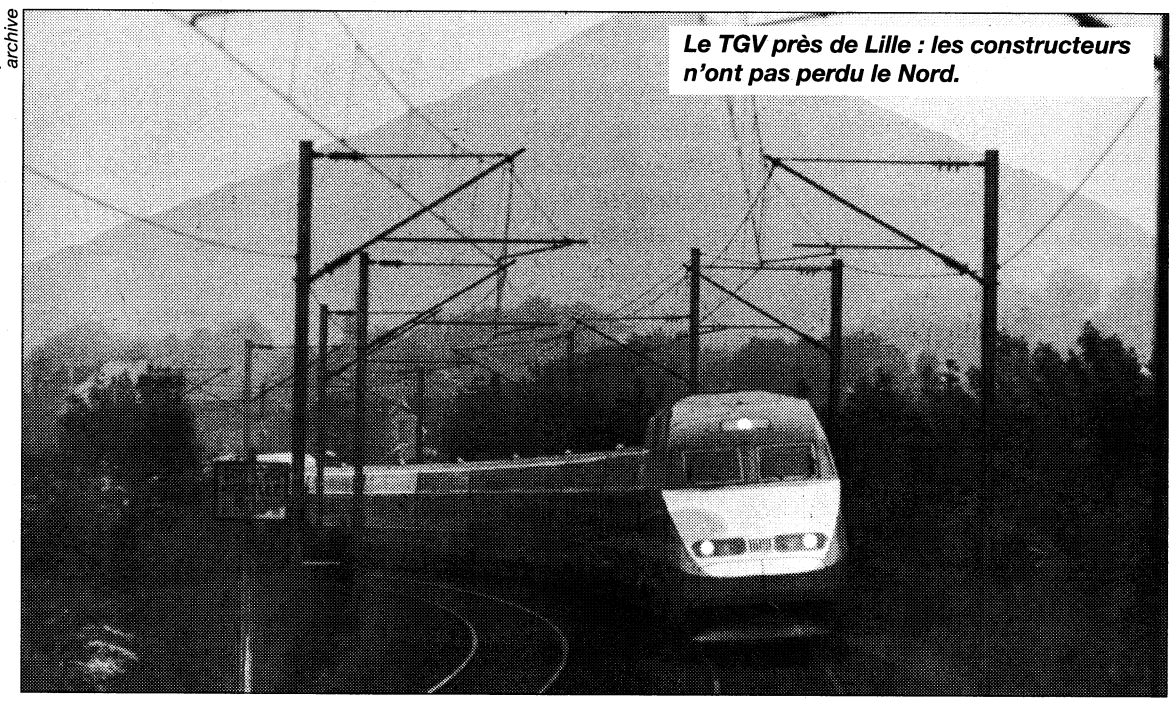
La SNCF prétend faire la chasse aux fraudeurs, mais pas à ceux-là !



Arlette Laguiller à la Mutualité

Il y avait salle comble, vendredi 4 octobre à la Mutualité à Paris, où 2300 personnes étaient venues écouter notre camarade de Arlette Laguiller. Dénonçant la politique gouvernementale et patronale, elle a aussi exposé les objectifs que la classe ouvrière devrait se fixer, aujourd'hui, pour faire face à la situation de plus en plus difficile à laquelle elle est confrontée.

archive



Le TGV près de Lille : les constructeurs n'ont pas perdu le Nord.

TGV ou trains pendulaires ?

UNE BONNE AFFAIRE POUR LES TRUSTS

Le TGV, ce fleuron de l'industrie française aurait-il du plomb dans l'aile ? C'est en tout cas ce que semble craindre le trust GEC-Alsthom qui fournit les rames. Les propos d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État aux Transports, ont, paraît-il, inquiété ceux qui, jusqu'à présent, vivaient grassement des commandes de l'État via la SNCF. Alsthom en l'occurrence, mais aussi quelques grandes entreprises de travaux publics qui ont construit des centaines de kilomètres de voies à prix d'or.

A en croire la secrétaire d'État, le temps du tout TGV est révolu. On nous a pourtant expliqué pendant des années que c'était le seul choix possible, qu'il était exclu d'utiliser ou d'améliorer les voies existantes pour la grande vitesse, etc. Mais voilà, depuis que l'État entend diviser l'actuelle SNCF en deux entreprises distinctes, d'une part le Réseau Ferré National qui aura en charge toutes les infrastructures et qui devrait rester propriété de l'État, d'autre part la SNCF qui sera utilisatrice des voies et qui à terme pourrait être ne serait-ce qu'en partie privatisée ; l'heure est, dit-on, aux économies. Exit donc pour le moment le TGV-Méditerranée, le prolongement de la ligne du Sud-Ouest vers Bordeaux ou le TGV-Est, pourtant qualifié hier encore de prioritaire par Chirac. Et on a subitement découvert qu'il y a moins cher sur le marché, en particulier le train pendulaire, le «pendolino» mis au point par la Fiat italienne, qui pourtant a déjà plusieurs années. Il s'agit d'un train qui s'incline dans les virages pour rouler plus vite sur les voies classiques. Il peut atteindre 220 km/h sur les lignes existantes, ce qui reste loin des 300 à 350 km/h réalisés par les TGV, mais en faisant l'économie de la construction de lignes spéciales.

Alors, la ligne Paris-Strasbourg, pour ne parler que d'elle, sera-t-elle à grande vitesse ou «pendulaire» ? Rien n'est encore véritablement tranché. Et même si pour l'heure la technique dite du train pendulaire semble avoir les faveurs du gouvernement, les pressions de toutes sortes émanant des entreprises de matériels ferroviaires, de travaux publics ou d'élus locaux voulant «leur» TGV, ne vont pas manquer de s'exercer.

L'enveloppe du train à grande vitesse est évidemment de taille. Mille kilomètres de lignes spéciales représenteraient quelque 200 milliards hors matériel roulant…

Et dans le choix du gouvernement concernant la grande vitesse, il y a fort à parier qu'il n'écornera pas les intérêts des grands trusts. Les lignes spéciales ne seront pas abandonnées mais leurs réalisations étalées dans le temps. Quant au matériel roulant, la secrétaire d'État aux Transports a demandé à GEC-Alsthom de mettre au point rapidement un TGV pendulaire qui alliera les deux techniques. Ainsi verra-t-on un tout nouveau TGV pouvant rouler à 200 ou plus de 300 km/h suivant les lignes qu'il empruntera. Alsthom pourra continuer à faire de bonnes affaires.

Quant à cette discussion sur les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre de ces techniques elle laisse évidemment de côté ce qui est primordial pour la grande majorité des usagers de la SNCF : l'amélioration du transport dans les grandes agglomérations ou sur les dessertes régionales. En ce domaine, depuis des années, aucun progrès ou presque n'a été réalisé. Ce serait pourtant là, avant toute autre chose, qu'il y aurait des investissements à réaliser, en créant de nouvelles lignes, en augmentant le nombre, la rapidité et le confort des trains.

G.L.

Superphénix

L'ÉTERNELLE RENAISSANCE DES DÉPENSES

Superphénix, le surgénérateur atomique de Creys-Malville, s'appelle ainsi à cause du Phénix, oiseau de légende qui renaissait toujours après sa mort. Après que sa construction a été imposée dans les années soixante-dix malgré les nombreux protestations des écologistes, il fait aujourd'hui l'objet d'un des rapports de la Cour des comptes. Le surgénérateur était censé produire davantage de combustible nucléaire qu'il n'en consommait. Peut-être, à condition de fonctionner. En dix ans il n'a marché que quelques mois. Si on l'arrête en l'an 2000, la merveille aura de toute façon coûté 60 milliards. Et il est question de continuer, pour la recherche…

Parmi les multiples ennuis qu'a eu la bête, il y a eu des constructions défectueuses. Mais on n'a jamais demandé aux constructeurs responsables de payer.

Pour vivre heureux, volons cachés

Un rapport vient d'être rendu public qui rendrait bien plus difficile les poursuites judiciaires concernant les «abus de biens sociaux», ces délits qui permettent à nombre de patrons et d'élus de détourner l'argent de leurs entreprises et des budgets locaux à leur profit ou à celui de leur parti. C'est ce qui a conduit quelques patrons et quelques élus à avoir récemment des ennuis avec la justice.

Plutôt que de combattre les abus, le pouvoir veut les cacher et protéger ses amis politiciens et capitalistes.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

TOUS ENSEMBLE, POURQUOI PAS LE 17 OCTOBRE ?

Juppé a échappé à un attentat. De si loin, d'ailleurs, qu'il semble que les dynamiteurs, du FLNC paraît-il, n'avaient pas l'intention de lui faire vraiment du mal. Au mieux de lui donner diversion de ses vrais soucis. Car il a bien d'autres pierres dans son jardin. A commencer par la rogne et la grogne des travailleurs, aujourd'hui à fleur de peau, une charge explosive dont la politique du gouvernement et du patronat avide de gains et de surexploitation finira par allumer la mèche.

Depuis des mois et des semaines, des mouvements et des journées d'action ont eu lieu dans de nombreuses villes et régions, dans de nombreuses branches. Des coups de colère ont éclaté chez des enseignants qui ne veulent plus travailler dans des classes surchargées, des infirmières et aides-soignantes qui ne peuvent plus s'occuper d'autant de malades, des cheminots en sous-effectifs criants, des ouvrières ou des employées de banque menacées d'être au chômage, des nettoyeurs de gares ou d'hôpitaux, des travailleurs immigrés sans-papiers menacés d'expulsion, des salariés d'industries de l'armement qui veulent garder un emploi et leur salaire. Ces derniers vont encore manifester le samedi 12 octobre. Cette fois à Paris, et non chacun dans leur région comme depuis 4 ou 5 mois. Mais quand même réduits probablement à leur seule corporation alors que les mêmes menaces pèsent sur tant d'autres.

Depuis des mois et des semaines, une certaine guérilla sociale se mène. Contre les licenciements et la baisse du niveau de vie. Contre cette société qui engraisse une minorité de nantis, pourvus de tout, sur le dos d'une majorité de « sans » : sans-papiers, sans passe-droits, sans copains chez les ministres et les préfets, sans un sou en fin de mois ni en début, sans emploi, sans logement ni écoles correctes pour les enfants, sans protection sociale. Mais « avec » un énorme atout cependant, celui d'être le camp du monde du travail, fort de millions de personnes qui font tourner la machine économique et à qui il ne manque que de s'assembler et de s'unir. Mais c'est là toute la question.

La guérilla sociale est menée aujourd'hui dans une multitude de foyers, minuscules ou plus gros, mais dispersés et d'autant moins sûrs d'eux que les confédérations syndicales n'offrent ni programme d'ensemble, ni plan de lutte. Seulement une succession de journées d'action dont on ne sait ni quand, ni comment, ni si elles convergeront.

Et pourtant, le « tous ensemble » dont novembre-décembre 1995 a redonné l'avant-goût demeure dans les esprits. La façon dont les fédérations syndicales de la SNCF, puis de l'EDF-GDF, de La Poste, de France Télécom, de la Sécurité sociale, ont appelé à se joindre à la journée nationale d'action des fonctionnaires du 17 octobre, est certainement le signe que les dirigeants syndicaux savent bien l'attente qui existe chez une fraction importante des travailleurs.

Mais Blondel et Notat ont été très absorbés par le combat pour se faire élire par le patronat à la présidence de l'UNEDIC. Quant à Viannet, c'est au détour d'un article de *L'Humanité* du mardi 8 octobre qu'on apprend qu'il vient de dire devant des travailleurs de l'hôpital de la Pitié-Salpétrière que « *le moment approche où la multiplication des foyers conflictuels* » va conduire « *à une initiative de grande envergure* ». Et *L'Humanité* d'ajouter : « *Dans ce cadre, la CGT propose l'organisation d'une journée nationale interprofessionnelle unitaire, regroupant les secteurs public et privé, les chômeurs et les retraités, pour le début du mois de novembre* ». Saura-t-on bientôt quand avec plus de précision ?

Peut-être. Si les salariés du public se saisissent de l'appel des fédérations de fonctionnaires à faire grève et manifester le 17 octobre, et expriment leur mécontentement avec suffisamment de force, si – pourquoi pas – certains secteurs de l'industrie s'y rallient, et si cette journée recueille la sympathie des salariés du privé, alors les travailleurs peuvent espérer que les confédérations syndicales appelleront à une suite. Mais laquelle ?

Aide-toi, le ciel t'aidera... La maxime vaut pour les travailleurs même si aucun d'entre eux ne prend plus depuis longtemps les directions syndicales pour le bon dieu ! La riposte collective nécessaire pour faire reculer la politique patronale et gouvernementale aura d'autant plus de chance de se produire que des travailleurs et des militants syndicaux et politiques de la classe ouvrière, dans les entreprises ou les localités, sauront donner chair et souffle à la lutte. Comme en novembre-décembre 1995 où, si les premières impulsions sont venues d'en haut, ceux d'« en-bas », y compris les militants syndicalistes sur le terrain, ont fait le reste. C'est-à-dire beaucoup pour donner au mouvement son caractère massif et non-corporatiste.

Se fixer un programme revendicatif et un programme d'action est une impérieuse nécessité. C'est-à-dire d'une part se donner les objectifs qu'il est urgent d'imposer pour stopper la dégradation des conditions de vie du plus grand nombre : augmentation générale des salaires, réduction du temps de travail, embauche des chômeurs dans les emplois utiles à toute la société et pour garantir cela, contrôle des travailleurs sur les rouages essentiels de l'économie et de la société. Et d'autre part, se donner les moyens que les luttes dispersées convergent effectivement.

C'est l'unique façon de mettre un coup d'arrêt à l'aggravation de la détresse sociale dont le patronat fait son beurre et dont des démagogues fascisants comme Le Pen font leurs succès, aujourd'hui électoraux, demain peut-être vers le pouvoir. Un pouvoir qu'ils utiliseraient pour enfoncer davantage dans la misère l'ensemble des travailleurs, y compris ceux désespérés qui leur auraient fait confiance.

La journée du 17 octobre pourrait être un jalon vers le « tous ensemble » et la grève générale. Mais à condition que nombreux et un peu partout des travailleurs, que ce soit des travailleurs du rang ou des militants syndicaux ou politiques qui défendent sincèrement les intérêts des exploités, affirment leur volonté et leur exigence. Et qu'ils s'organisent pour l'imposer malgré les hésitations, les ambiguïtés, les lenteurs ou les tergiversations, quand ce ne sont pas les coups bas, des états-majors syndicaux ou politiques.

Michelle VERDIER

PCF

HUE VEUT GOUVERNER MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Pratiquement à chacune de ses interventions – et ce fut encore le cas lors de son passage à l'émission *Le Grand Jury* de RTL – Robert Hue déclare que le PCF aspire à participer au gouvernement, si la gauche obtenait la majorité en 1998, mais pas à n'importe quelles conditions.

Mais ces conditions, quelles seraient-elles ? Bien difficile de les trouver dans ses propos.



Hue et Jospin lors du Forum national du 2 avril 1996.

AFP

Hue évoque des « *réformes très profondes pour faire reculer les mesures d'inégalité sociale* » qui impliquent « *des dispositions très concrètes concernant l'utilisation de l'argent, notamment en s'attaquant aux profits financiers. Il faut aussi donner les droits nouveaux aux salariés, afin qu'ils puissent participer au contrôle de la gestion... Qu'ils aient un regard sur l'ensemble des questions qui les concernent.* »

Ce n'est malheureusement pas très concret. Mais même s'il ne s'agit que de définir une orientation, d'indiquer une démarche, ces mesures sont bien loin de ce que propose – mieux vaudrait dire de ce que ne propose pas – le PS.

Hue ajoute aussi qu'« *il faudrait rediscuter de la question européenne* ». Mais il a déclaré aussi qu'il ne faisait pas un préalable d'un accord sur ce problème. En exigera-t-il sur les autres points ? Pour l'instant, il laisse le doute planer.

Mais comment faire venir les dirigeants du PS sur de telles positions ?

Est-ce que ce sera en créant un rapport de force pour contraindre les dirigeants du PS à prendre en compte les aspirations des travailleurs et de la population laborieuse ?

Non ! Robert Hue récuse à l'avance l'idée « *d'un pôle de radicalité à gauche* » qui pèserait sur le PS. « *Je ne souhaite pas,* a-t-il déclaré, toujours sur les antennes de RTL, *que l'on s'oppose à une partie de la gauche, ou au Parti Socialiste.* »

Hue a déclaré qu'il ne faudrait pas qu'il y ait un parti hégémonique au sein de la gauche. Soit ! Mais qu'est-ce qu'il peut y faire ? On peut certes ruser avec la réalité... dans les discours. Mais sur le plan électoral, la réalité reprendra ses droits, et le PS sa position dominante et dominatrice. Et qui sera sacrifié sur l'autel du réalisme gouvernemental des dirigeants du Parti Socialiste ? Bien évidemment, les aspirations et surtout les intérêts des travailleurs et des électeurs de gauche.

Infléchir la politique antiouvrière du gouvernement actuel, sans attendre 1998, imposer une politique correspondant aux intérêts essentiels des classes laborieuses, après 1998 si se mettait en place un gouvernement de gauche, ce serait tout faire pour que la classe ouvrière entre en lutte, qu'au travers de ces luttes elle reprenne confiance et conscience de sa force, de ses capacités à se défendre, mais aussi à contester les « droits » des bourgeois, leur emprise sans partage et sans contrôle sur la société et l'économie.

Ce serait aussi populariser auprès des travailleurs la nécessité d'un contrôle sur les finances et les comptabilités des entreprises publiques et privées, seul moyen d'imposer que le chômage régresse et seul moyen de garantir les augmentations de salaire indispensables et les diminutions d'horaires qu'on pourrait imposer sans qu'elles soient accordées d'une main un jour et reprises dès le lendemain.

Cela ne se fera pas tout seul, personne ne peut le nier. Mais c'est cette perspective-là, et seulement celle-là, qui peut permettre aux travailleurs de n'être pas les victimes impuissantes aujourd'hui devant la politique propatronale de la droite, et demain les victimes ligotées d'une politique propatronale menée par la gauche.

Jean-Pierre VIAL

Une lettre des Comités contre Le Pen

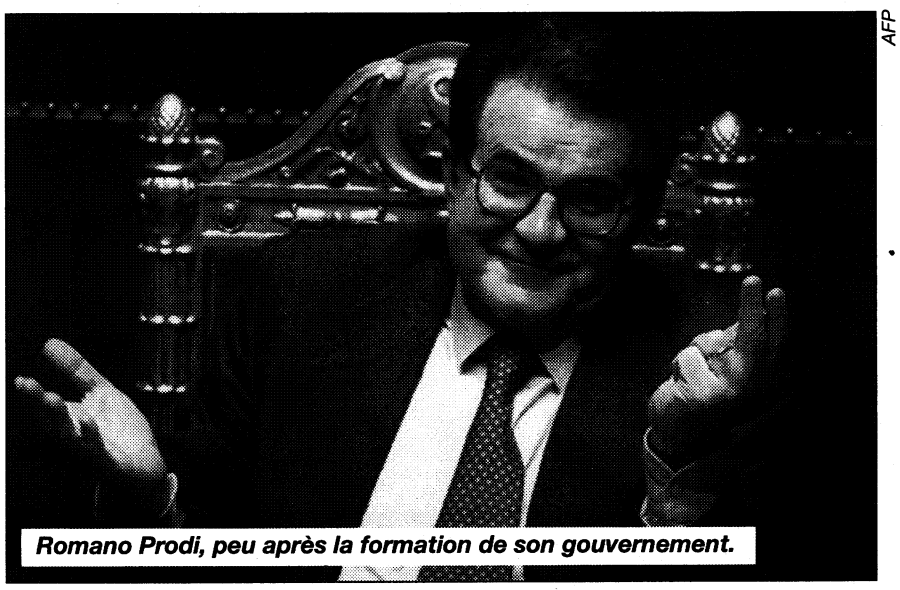
Nous avons reçu des « Comités contre Le Pen » du journal *Riposte antifasciste* une très longue lettre, ainsi qu'une pétition, trop longue aussi pour que nous puissions reproduire l'une ou l'autre et a fortiori les deux.

C'est pourquoi nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui voudraient en savoir plus de s'adresser à ces camarades, en téléphonant au 45 35 90 72

Italie

PRODI VEUT FAIRE PAYER LES TRAVAILLEURS AVEC LE SOUTIEN DES PARTIS DE GAUCHE

C'est un budget d'austérité salé que vient de décider le gouvernement italien de Romano Prodi pour 1997. Ce gouvernement dit de centre gauche a en effet prévu de réduire le déficit du budget de l'État d'un total de 62500 milliards de lires, l'équivalent de quelque 220 milliards de francs. Ce total serait atteint à la fois par le recours à des rentrées supplémentaires et par des économies dans les dépenses publiques.



AFP

Romano Prodi, peu après la formation de son gouvernement.

Une «taxe sur l'Europe»

Ainsi les impôts sur le revenu vont augmenter, mais aussi une série d'impôts locaux, tandis que les embauches de fonctionnaires seront bloquées. Des économies seront faites également sur les dépenses hospitalières, et les dépenses médicales ne seront plus déductibles du revenu imposable comme elles l'étaient auparavant. Enfin, grande nouveauté de cette Loi de finances, une «taxe sur l'Europe» est prévue. Selon le gouvernement Prodi en effet, toutes ces mesures d'austérité sont nécessaires pour que le déficit du budget soit ramené en dessous de la limite des 3% du Produit Intérieur Brut exigée par le Traité de Maastricht. En conséquence, on prélèverait un impôt exceptionnel de 13000 milliards de lires sur tous les revenus, de façon selon Prodi à payer le prix de l'entrée de la lire italienne dans la monnaie unique.

On voit que, en Italie comme en France, l'Europe fournit un prétexte commode pour justifier les prélèvements que fait le gouvernement dans les poches des travailleurs, qui se traduisent par une diminution de leur revenu et une aggravation de leurs conditions de vie. Car personne ne parle évidemment d'aller taxer les bénéfices faits par les grands capitalistes italiens, sous l'effet des aides de l'État mais aussi de la dévaluation de la lire depuis 1992.

Les patrons italiens en ont pourtant largement bénéficié, et ils bénéficieront aussi du redressement de la monnaie nationale et de sa stabilisation dans le cadre du système monétaire européen. Alors, pourquoi ne leur demande-t-on pas de payer, au lieu de vider les poches de l'ensemble de la population laborieuse?

Une occasion pour la bourgeoisie

Europe ou pas, comme ailleurs c'est aux travailleurs qu'on demande de payer, par la baisse de leurs revenus, le maintien et le développement du profit capitaliste. Et visiblement, la bourgeoisie italienne estime qu'il faut profiter de l'occasion offerte par le gouvernement Prodi d'imposer une série de coups à la classe ouvrière, sans courir le risque de grandes réactions.

Le gouvernement de ce technocrate démocrate-chrétien n'a en effet rien à craindre du côté de la gauche : à son gouvernement participe le PDS (Parti Démocratique de la Gauche), autrement dit l'ex-Parti Communiste, qui lui fournit un fort contingent de ministres. Mais il bénéficie aussi du soutien de la partie de l'ancien PC qui continue à se baptiser communiste, le Parti de la Refondation Communiste (PRC). Si «Refondation Communiste» n'a pas de ministres, il n'en fait pas moins partie de la majorité gouvernementale et toutes les mesures décidées par Prodi sont aussi discutées avec le secrétaire général du PRC, Bertinotti. Cela s'accompagne d'un simulacre d'opposition, par lequel Bertinotti fait mine de combattre certaines des mesures proposées, puis s'arrête sur ce qui semble un compromis.

Ainsi pour cette Loi de finances 1997, on avait d'abord parlé de diminution des retraites et de nouveaux «tickets modérateurs» sur les dépenses médicales. Bertinotti s'y est déclaré opposé, mais favorable en revanche aux nouveaux impôts. Et voilà comment il peut prétendre que, grâce à lui, les retraites n'ont pas été touchées, ni la prise en charge des dépenses médicales. Mais d'une part cela n'est pas totalement vrai : certaines retraites d'employés des collectivités locales seront touchées, et le plafonnement des déductions fiscales pour les dépenses médicales incitera les personnes les plus pauvres à moins se soigner. Et d'autre part, ce que l'on ne retirera pas de la poche des travailleurs par ce moyen, on le retirera par le biais de l'augmentation des impôts à laquelle Bertinotti a donné son consentement!

Avec cette caution de la gauche – et bien sûr, au-delà, des confédérations syndicales – la bourgeoisie peut ainsi envisager de faire payer la classe ouvrière, et aussi d'imposer une déréglementation qu'elle recherche depuis longtemps. Ainsi, l'introduction du travail intérimaire est en bonne voie, de même que l'introduction d'abattements de zone permettant d'imposer des salaires diminués dans certaines régions, dans le Sud notamment, sous prétexte de «favoriser l'emploi».

Sur tout cela une réaction de classe de l'ensemble des travailleurs s'imposerait, mais ce n'est évidemment pas des syndicats et de la gauche – Refondation Communiste comme le PDS –, occupés à la collaboration gouvernementale, qu'on peut l'attendre. En revanche il ne manque pas de forces réactionnaires pour tenter d'exploiter politiquement le mécontentement que les mesures gouvernementales vont provoquer. Sur ce plan il y a concurrence entre la Ligue du Nord de Bossi et sa démagogie sécessionniste, et l'Alliance Nationale de Fini, l'ancien parti néo-fasciste. La gauche au gouvernement fait, encore une fois, le lit de la droite et de l'extrême-droite.

André FRYS

Dans «Rifondazione Comunista»

UNE OPPOSITION AU SOUTIEN À PRODI



Gamma

Rifondazione Comunista lors d'une manifestation le 24 février 1996.

Pour le prochain congrès de «Rifondazione Comunista», qui se tiendra au mois de décembre, deux tendances s'opposeront. En effet, contre la tendance majoritaire du secrétaire général Bertinotti, qui défend la politique de soutien au gouvernement Prodi, une opposition s'est constituée.

Les militants de «Refondation Communiste» auront ainsi à se prononcer sur deux textes : face à celui de la majorité du comité politique national, autour de Bertinotti et Cossutta, un autre texte réclame le retour immédiat du parti à l'opposition. Il est signé surtout de militants trotskistes adhérents de Refondation Communiste : Livio Maitan, Marco Ferrando, Franco Grisolia, ainsi que d'un opposant non-trotskyste, Giovanni Bacciardi. Mais il est probable que, dans les rangs mêmes du parti, l'opposition à la politique pro-gouvernementale de Bertinotti est plus large, et que nombre de militants comprennent de moins en moins pourquoi leur parti «communiste» tient ainsi à apporter son soutien à une politique de plus en plus clairement antiouvrière.

Belgique

AUSTÉRITÉ CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE...

Mercredi 2 octobre, lorsque le gouvernement belge a annoncé son budget prévisionnel pour 1997, il n'y a pas eu de surprise ! De déclarations officielles en fuites simulées, les ministres et les chefs de partis avaient déjà tenté de préparer depuis des mois l'opinion publique à la longue série de mesures d'austérité annoncées.



Gamma

Manifestation à Charleroi en novembre 1993 lors d'une grève générale contre le plan d'austérité

Une rafale de mesures antiouvrières

A la suite du plan gouvernemental, sous prétexte « d'égalité avec les hommes », le versement de la pension complète des femmes à partir de 60 ans va être repoussé progressivement à 65 ans pour 2009 !

Sous prétexte de diminuer le déficit de la Sécurité sociale, des économies seront faites en fermant des services « trop petits » dans les hôpitaux, en bloquant les budgets des maisons de retraite, en limitant certaines analyses et certains implants, au point que la grogne s'installe du côté des médecins aussi.

Mais dans le même temps les versements des entreprises à la Sécurité sociale sont diminués sous prétexte d'aide à l'emploi, bien que les rapports du Bureau du Plan et du Conseil National de l'Économie confirment que la réduction des salaires et des charges patronales a certes augmenté les profits, mais n'a pas contribué à réduire le chômage.

C'est aussi le prétexte de la défense de l'emploi qui couvre le blocage des salaires pendant deux nouvelles années, ou du moins la limitation de leur augmentation (tout compris, ancienneté, qualification, etc.) à l'augmentation moyenne des salaires de trois pays de référence : Allemagne, France et Pays-Bas. Bien évidemment, les calculs des augmentations salariales de tous les pays sont déjà difficilement contrôlables, quant à la comparaison... elle dépendra plus du mécontentement des salariés et du rapport des forces avec les patrons que de chiffres contestables.

Enfin, et sans être exhaustif, les taxes et la TVA sur les carburants, le tabac et les alcools vont fortement augmenter. L'indice des prix n'en sera pas perturbé car cela fait plusieurs années que ces produits ont été retirés de son calcul.

En bons compères associés au gouvernement avec les sociaux-chrétiens, les dirigeants socialistes clament que ces mesures sont équilibrées, car 20 milliards devraient être payés par les entreprises et les détenteurs de capitaux.

De cette somme, les banques supporteraient 5 milliards de taxes supplémentaires, et les entreprises 7 milliards de corrections d'anomalies fiscales ! Mais il est évident que ce sont les clients qui se retrouveront à payer ces quelques charges supplémentaires, malgré les contrôles promis par le pouvoir.

Pourtant, semestre après semestre, les grandes entreprises et les banques annoncent de confortables profits, souvent en hausse.

Régulièrement la presse est amenée à révéler quelque scandale financier. On apprend alors comment les détenteurs de capitaux détournent les lois avec le concours des banques pour gruger le fisc, avec son consentement tant que cela reste discret.

Dernièrement, c'est l'État lui-même qui a été épinglé par l'opposition parlementaire, à propos de spéculations hasardeuses sur le marché monétaire international avec l'argent d'emprunts. La Trésorerie semble en voie de perdre ainsi environ 44 milliards de FB (plus de 7 milliards de FF), un montant équivalent à la réduction des budgets sociaux !

Le registre nationaliste des politiciens

Pendant ce temps-là, les ténors du répertoire nationaliste, Flamands et Francophones, au Parti Social-Chrétien flamand comme au Parti Socialiste francophone, tentent de faire diversion, les uns en revendiquant quasi ouvertement la séparation complète de la Flandre, les autres en brandissant la menace d'un rapprochement, et pourquoi pas du rattachement, de la Wallonie à la France !

Ces gesticulations nationalistes pourraient prêter à sourire si elles ne recouvraient pas le choix qu'a fait une partie de la classe politique de peser encore plus sur les travailleurs flamands et wallons, en envisageant de diviser la Sécurité sociale, les caisses d'allocation de chômage et la dette de l'État, entre le nord et le sud du pays. Ils peuvent espérer que cela contribuera à réduire les risques de réaction des salariés aux nouvelles réductions de charges patronales envisagées.

Il y a quelques années, le grand patronat belge exprimait des réserves vis-à-vis des réformes qui ont conduit à la fédéralisation de la Belgique en 1993. Aujourd'hui, il semble avoir pris le parti de laisser faire les politiciens, la preuve ayant été faite que les affaires des banques et des entreprises ayant un marché international ne souffrent pas de la partition fédérale du pays.

... ET NA

Une partie des patrons et des politiciens spéculent sur la division entre travailleurs flamands et wallons pour leur imposer dans les prochaines années, avec moins de risque, une nouvelle réduction de la couverture sociale et une charge accrue du remboursement de la dette de l'État.

Cette division entre travailleurs n'est pas encore sensible, malgré le battage nationaliste des politiciens flamands et maintenant wallons. Les revendications et les grèves dans les entreprises privées comme dans le secteur public n'ont pas été l'occasion d'une concurrence ou d'une opposition quelconque.

Les sondages, y compris ceux commandés par des tendances nationalistes, indiquent que le pourcentage de la population qui souhaite une autonomie complète ou même la séparation de la Flandre et de la Wallonie est faible. Le chiffre le plus élevé, avancé par les nationalistes, donnait 30 % de

la population flamande favorable à l'autonomie. Mais un des derniers sondages, commandé par un groupement fédéraliste hostile à la partition, donnait 17 % des Flamands, 10 % des Wallons et 8 % des Bruxellois favorables à « une autonomie maximale » pour les Communautés linguistiques et les Régions.

C'est-à-dire que même en Flandre, plus de 70 % et sans doute même plus de 85 % de la population n'est pas favorable à la division du pays. Et si les travailleurs étaient seuls à être consultés, le pourcentage d'indépendantistes serait sans doute encore plus faible.

Les syndicats emboîtent le pas

Ces dernières années, les syndicats, FGTB (Fédération Générale des Travailleurs Belges, socialiste) comme CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens), défendaient plutôt l'unité de la Belgique. En tout cas ils s'opposaient à la fédéralisation de la Sécurité sociale, des allocations familiales et des indemnités de chômage.

Mais depuis cet été, à l'occasion des habituelles déclarations consciemment provocatrices de leaders flamands, les surenchères séparatistes de dirigeants de la FGTB et de la CSC sont venues s'ajouter à celles des dirigeants du Parti Socialiste. Bien sûr les dirigeants syndicaux teintent leurs critiques envers la FGTB flamande et les instances dirigeantes nationales d'un vernis combatif antipatronal... mais ils n'organisent pas plus la riposte contre les patrons que ceux qu'ils critiquent !

Ces discours nationalistes n'impliquent pas que la rupture des liens syndicaux et des budgets sociaux qui unifient encore le nord et le sud du pays soit irrémédiable. Mais s'ajoutant les uns aux autres, dans une période où les difficultés économiques s'accroissent pour les travailleurs, ils peuvent aboutir à faire pénétrer le virus nationaliste dans la conscience ouvrière.

Les dirigeants syndicaux, qui se refusent à engager la lutte contre le patronat et le gouvernement à leur service, trouveraient sans doute là un dérivatif au mécontentement ouvrier. Mais en semant les illusions nationalistes, ils favorisent d'abord l'extrême-droite, déjà bien présente et structurée en Flandre, qui peut en recueillir les fruits politiques.

Le mécontentement qui monte chez les travailleurs n'a pas encore pu déboucher sur une lutte importante et surtout générale, contre le patronat, le gouvernement, et les dirigeants syndicalistes qui se mettraient en travers, mais c'est cela que doivent préparer tous les travailleurs conscients.

DÉRIVATIFS TIONALISTES

Lutte de classe

n°22 (septembre-octobre 1996)

est parue

AU SOMMAIRE

- **France – L'immigration, une nécessité pour les capitalistes, un thème de démagogie pour leurs politiciens – Clovis, le droit du sang, le droit du sol et l'internationalisme**
- **Russie – Guerre et drôle de paix en Tchétchénie, guerre au Kremlin sur fond de chaos politique**
- **Bosnie – les responsables du désastre... et ceux qui les ont cautionnés**
- **La fin du réduit kurde en Irak : le peuple kurde, victime de l'ordre impérialiste et de ses propres dirigeants**
- **Etats-Unis – Création d'un Labor Party – mais pour quoi faire ?**
- **Tribune de la minorité – La lutte des immigrés sans papiers, un combat de la classe ouvrière**

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

Irlande du Nord

L'attentat de Lisburn

UN RADICALISME DE FAÇADE AU SERVICE D'UNE POLITIQUE RÉACTIONNAIRE

L'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) a finalement revendiqué le double attentat à la bombe du 7 octobre, qui a fait 31 blessés en Irlande du Nord, attentat qui compte sans doute parmi les plus spectaculaires de ces deux dernières décennies.

L'IRA a en effet frappé là où personne n'avait encore réussi à ce jour, au centre de l'appareil militaire britannique en Irlande du Nord. La caserne Thiepval, à Lisburn, où se sont produites les deux explosions, est en effet un gigantesque complexe de plusieurs dizaines d'hectares, entouré d'une muraille électrifiée qui cache aux regards indiscrets le GQG britannique. Qui plus est, l'IRA a choisi de frapper le soir même de l'ouverture du congrès annuel du Parti Conservateur, alors que le Premier ministre Major doit faire face à des rivaux d'autant plus hargneux qu'ils ont peu de chances de rester au pouvoir après les prochaines élections.

Il reste que cet attentat est le premier revendiqué par l'IRA en Irlande du Nord depuis deux ans. D'ailleurs, dans un premier temps, il avait été attribué à un groupe dissident de l'IRA. A deux reprises déjà, le 14 juillet et le 29 septembre, ce groupe avait en effet rompu le cessez-le-feu observé en Irlande du Nord – même si ce n'était plus le cas en Grande-Bretagne – tant par l'IRA que par les groupes paramilitaires protestants, dans le cadre du « processus de paix » engagé par Major.

Mais justement, l'émergence, bien qu'encore symbolique, d'un concurrent sur le terrain de la « lutte armée » a pu être l'une, sinon la principale, des raisons qui ont poussé l'IRA à reprendre les attentats en Irlande du Nord même, après plus de deux années d'interruption.

C'est que le « processus de paix » apparaît de plus en plus clairement pour ce qu'il a toujours été, un règlement politique entre appareils, dans lequel il n'a jamais été question de donner à la population le droit à la parole. Ce processus est de plus bloqué entre les manœuvres politiciennes – en particulier celles de Major, liées à la fragilité de sa majorité parlementaire – et les provocations des organisations protestantes durant la saison des marches religieuses de l'été.

Dans les rangs catholiques, cet état de fait a suscité le sentiment d'avoir été floué par Major et son « processus de paix », et un mécontentement croissant face au jeu des politiciens, mais aussi face au fait que l'IRA en accepte les règles. Et ce sont ces sentiments que les dissidents de l'IRA ont tenté de capitaliser avec leur premier attentat, en juillet, contre un hôtel de luxe à Enniskillen, au moment même où dans toute la région les bigots de l'ordre protestant d'Orange s'apprêtaient ostensiblement à défiler en force.

Entre la menace potentielle que représente, pour l'IRA, la concurrence de ces dissidents, et le fait que, de toute façon, le « processus de paix » ne sortira sans doute pas de son enlisement actuel avant les élections législatives de 1997 en Grande-Bretagne, les dirigeants de l'IRA ont donc choisi de parer au plus pressé.

Mais bien sûr, aujourd'hui comme hier, ce radicalisme de façade ne change en rien les choix politiques de l'IRA – d'ailleurs identiques, sur le fond sinon sur la tactique, à ceux des dissidents de l'IRA. Gerry Adams, le leader de Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, a d'ailleurs lui-même souligné ce fait en réaffirmant sa volonté de poursuivre le processus de paix. Rappelant à Major comment, lors de la récente crise au Moyen-Orient, il avait été le premier à préconiser une rencontre directe entre Arafat et Nétanyahou, Adams a conclu en appelant au dialogue comme seule solution à la « crise » créée par l'attentat de Lisburn.

Qu'il n'y ait pas grand-chose de comparable entre l'explosion de colère de la population palestinienne et celle des bombes de Lisburn, importe peu aux dirigeants de l'IRA, pas plus d'ailleurs que la duperie que constitue pour les masses palestiniennes le règlement politique qu'on veut leur imposer. Car les dirigeants de l'IRA n'ont de toute façon pas d'autre politique que celle qui consiste à obtenir la reconnaissance de la bourgeoisie britannique. Et cette politique ne laisse à la population pauvre des ghettos ouvriers catholiques, que l'IRA prétend représenter, qu'un seul rôle – celui de masse de manœuvre passive, voire de victime de la répression et des actions punitives que ne manquent jamais de provoquer les « actions militaires » des dirigeants de l'IRA.

François ROULEAU

États-Unis

• Dans l'affaire Mumia Abu-Jamal

NOUVEAU DÉNI DE JUSTICE

Le juge de l'État de Pennsylvanie, en charge du dossier Mumia Abu-Jamal, vient de commettre un nouveau déni de justice en arrêtant dans l'enceinte du tribunal un témoin capital de la défense, Véronica Jones.

Cela fait quatorze ans que Mumia Abu-Jamal, condamné à mort en 1982, croupit en prison. Ce journaliste, ancien membre des Panthères Noires, est accusé d'avoir tué un policier. Pourtant aucun des témoins n'a vraiment identifié Abu-Jamal comme étant celui qui aurait tiré. De son côté, le juge a refusé de prendre en compte l'examen balistique qui prouvait que les balles ne provenaient pas de l'arme d'Abu-Jamal.

Les derniers rebondissements de cette affaire en disent long sur la justice telle qu'elle peut se pratiquer outre-Atlantique. La cour suprême de Pennsylvanie a renvoyé l'affaire devant le juge Sabo, celui-là même qui avait condamné à mort le journaliste noir. Ce juge détient le record des condamnations à mort aux États-Unis. Connu pour ses sympathies avec l'extrême-droite, il est par ailleurs membre du syndicat auquel appartenait le policier assassiné.

Le Comité de soutien aux prisonniers politiques aux États-Unis, dans un communiqué, relate ainsi l'audience du 1er octobre au cours de laquelle le témoin Véronica Jones a été arrêtée :

« *Véronica Jones a été mise en état d'arrestation aujourd'hui alors qu'elle témoignait enfin des intimidations policières dont elle avait fait l'objet quatorze ans plus tôt, pressions qui l'amenèrent à accabler Mumia Abu-Jamal. (...)*

Le juge Sabo avait concédé le 18 septembre, lors d'une première audience, que Véronica Jones et d'autres témoins pourraient venir à la barre le 1er octobre, et que Mumia Abu-Jamal aurait cette fois le droit d'y assister. Toutefois, tout au long de cette même audience, le juge Sabo avait répété qu'il ne se récuserait jamais, allant jusqu'à déclarer que personne ne connaissait l'affaire mieux que lui, et que s'il siégeait à la cour suprême de Pennsylvanie, il aurait immédiatement rejeté l'appel de Mumia et le témoignage de Véronica Jones. (...)

C'est donc sous la présidence d'un juge Sabo décidément inamovible que, ce 1er octobre, le procureur général, au cours d'un contre-interrogatoire de deux heures, a tenté de mettre en pièces le témoignage de Véronica Jones. (...) Chaque fois Véronica Jones a tenté courageusement de reprendre le fil de son témoignage, à savoir comment elle avait été obligée d'accepter le marché que lui « proposait » la police d'accabler Mumia. (...)

Les interruptions du procureur, puis du juge lui-même, se font de plus en plus péremptoires, la menaçant de sept années de prison pour parjure. (...) Elle refuse de revenir sur son témoignage. Elle est alors arrêtée sur-le-champ, sous prétexte d'un chèque en bois qu'elle aurait fait il y a plus de deux ans. »

Si le juge avait voulu montrer que la justice est absente de ce procès, il n'aurait pu faire mieux.

• MARK CURTIS EST LIBRE

Le comité de soutien à Mark Curtis vient de nous faire savoir qu'il a enfin pu se dissoudre, Mark Curtis ayant été libéré en juin dernier.

Rappelons que ce militant ouvrier, membre d'un parti d'extrême-gauche américain, le Socialist Workers Party, avait été victime d'un coup monté par la police et condamné en 1988 sur de fausses accusations de viol et d'effraction. Il a toujours plaidé non coupable et insisté pour dénoncer le véritable crime pour lequel il était poursuivi : ses activités politiques et syndicales. A l'époque où il avait été arrêté, il était en particulier engagé dans des actions de soutien à certains de ses camarades de travail originaires d'Amérique centrale, arrêtés dans le cadre d'une action de police dirigée contre les immigrés.

C'est sans doute pour cela qu'il est resté en prison plus longtemps que d'autres, condamnés pour des délits identiques ! Et bien qu'il soit passé le 21 novembre dernier devant la commission de libération sur parole de l'État de l'Iowa, il a fallu attendre juin 1996 pour qu'il soit effectivement remis en liberté.

Et, sans tenir compte des menaces que la commission de libération a fait peser sur sa libération sur parole, il a recommencé à militer, comme avant, pour la défense des droits des immigrants, comme sur le plan syndical et sur le plan politique.

C'est une bonne nouvelle. Mais cela rappelle en même temps que la police et la justice américaines sont toujours promptes à arrêter et à condamner des militants sous de fausses accusations, même s'ils ne sont plus froidement abattus comme l'étaient les militants noirs des années 1960 et 1970.

Afghanistan

UNE DICTATURE BARBARE AVEC L'AVAL DES DIRIGEANTS US

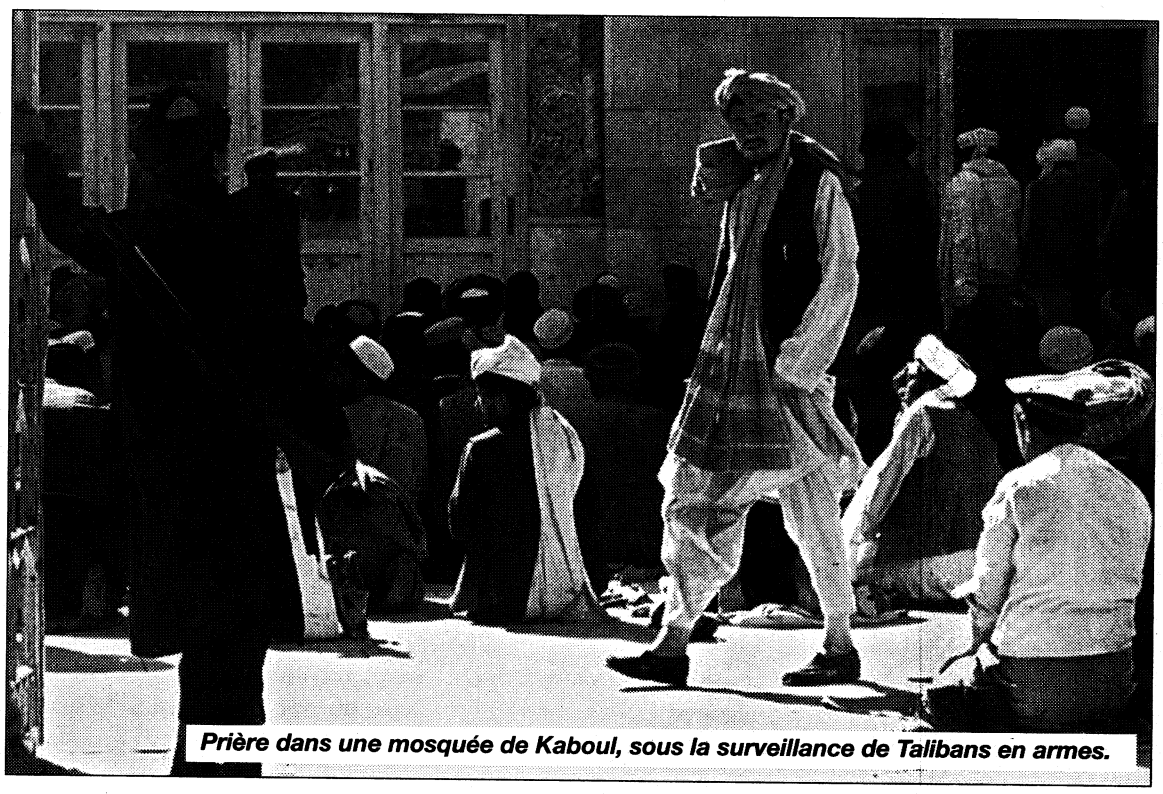
Les intégristes musulmans qui, au terme de plusieurs années de guerre ouverte, se sont emparés le 27 septembre de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, continuent leur offensive pour établir leur contrôle sur l'ensemble du pays.

Tandis que les combats continuent dans les régions non conquises, toute la population afghane est victime d'un nouveau régime dictatorial qui prétend imposer par la terreur une soumission totale et un dramatique retour en arrière.

Obligation de porter le voile pour les femmes à qui l'on impose brutalement de cesser toute activité professionnelle, interdiction d'aller à l'école pour les filles, port de la barbe d'ici un mois pour les hommes, feu vert donné aux intégristes pour punir ceux qui enfreindraient ces prétendues lois coraniques : toute cette politique a bien entendu pour but de faire régner par la terreur le calme dans les régions conquises et en particulier dans les villes. Car, sous couvert de ce fatras religieux, c'est la chasse à tout geste de résistance, à toute manifestation d'opposition qui est ouverte.

Quant à tous ceux qui font mine de s'étonner de voir les États-Unis prêts à soutenir ce régime barbare qui viole les libertés les plus élémentaires et prive de tous les droits les femmes, ils feraient bien de se souvenir que les dirigeants de l'impérialisme américain n'ont jamais reculé devant la barbarie des régimes qui pouvaient servir leurs intérêts dans une région du monde, pourvu qu'ils soient capables de faire régner l'ordre et d'imposer aux populations sacrifices et soumission.

H.M.



AFP

Prière dans une mosquée de Kaboul, sous la surveillance de Talibans en armes.

Renault Cléon (Seine-Maritime)

LA DIRECTION ATTAQUE TOUS AZIMUTS

Depuis le début de septembre, un travailleur de l'équipe de nuit depuis 25 ans à Cléon fait l'objet d'une procédure de licenciement. Dans son sac personnel, les gardiens ont trouvé une bombe de dégrippant et quelques colliers en plastique.

Aussitôt mis à pied par la direction, ce travailleur ne pouvait plus retourner à l'usine.

Dans les ateliers, les travailleurs ont été choqués par la procédure de licenciement, même une partie de la petite maîtrise partageait cette opinion. Avec deux semaines sans paye, la sanction était déjà considérée comme disproportionnée.

Dans les conversations, les salariés se disaient prêts à réagir si la direction confirmait le licenciement. Le 16 septembre, la direction faisait connaître sa décision : licenciement pour faute grave, tout en proposant une indemnité de 90000F à «titre exceptionnel».

Le lendemain, 17 septembre, la CGT appelait à un débrayage. 600 travailleurs ont fait grève sur toute l'usine pour exiger la réintégration du travailleur licencié. Certains d'entre eux ne se sont pas gênés devant les représentants de la direction pour rappeler comment certains hauts cadres de l'usine qui ont de «bonnes relations» avec des entreprises extérieures qui travaillent sur l'usine se sont fait construire leurs pavillons à moindres frais alors qu'on licencie un travailleur pour une bombe de dégrippant à 15F...

D'autres travailleurs rappelaient aussi que le PDG de Renault fait l'objet de 2 mises en examen dans l'affaire du sang contaminé et dans celle des écoutes téléphoniques de l'Élysée et continue néanmoins à diriger l'entreprise!

La même semaine, la CGT organisait un «café de la lutte» devant l'entreprise pour faire signer une pétition exigeant la réintégration. Plusieurs centaines d'ouvriers sont venus apporter leur soutien au travailleur licencié. Le 3 octobre, une collecte a été organisée rapportant 18000F.

La direction a accepté de recevoir les délégués sans que pour autant elle change de point de vue.

Toute cette solidarité traduit bien le ras-le-bol des travailleurs de Cléon devant les méthodes crapuleuses de la direction qui n'en est pas à son premier coup d'essai car tous les prétextes sont bons pour licencier ou leur faire prendre leur compte.

Au mois de juin, un contrôleur se suicidait après avoir reçu une convocation en vue de licenciement, pour arrêts maladie trop fréquents aux yeux de la direction. Plusieurs autres travailleurs en arrêt maladie depuis des mois pour cancer ou maladies graves ont été convoqués eux aussi au cours des derniers mois pour les inciter à prendre leur compte.

Dans le même genre, la direction a renégocié à la baisse, moins 30%, les contrats des entreprises extérieures de nettoyage et de maintenance. Les travailleurs de ces entreprises en paient directement les conséquences. Début octobre, la société de nettoyage industriel, choisie par la direction de Cléon, a licencié une quinzaine de salariés sur un total de 50 personnes. Certains d'entre eux avaient des contrats à durée déterminée depuis plusieurs années. D'autres n'ont pas été repris par la nouvelle société, mais l'ancienne ne veut pas leur redonner du travail ni les payer.

Renault, qui tire les ficelles en sous-main, est directement responsable de ces licenciements. La direction s'attaque ainsi à tous les salariés, qu'ils soient de Renault ou des entreprises extérieures. Et seule une colère salutaire pourrait la faire reculer et lui faire rengainer tous ces sales coups.

Correspondant LO

Renault Flins (Yvelines)

UN RECUL DE LA DIRECTION

A l'usine Renault de Flins, la direction voulait nous imposer de prendre collectivement la 5e semaine de congés, à une date qu'elle aurait fixée en fonction des aléas de sa production; ceci contrairement à ce qui était admis jusqu'à présent.

Rien n'avait encore été publié officiellement, mais, le 18 septembre, un débrayage d'environ 2000 travailleurs – sur un peu moins de 8000 actuellement – a averti la direction que nous n'étions pas prêts à accepter ce recul dans nos conditions de vie.

En fait de recul, c'est finalement la direction qui a dû annoncer le 2 octobre que, cette année encore, la prise de la 5e semaine serait possible «*dans les conditions habituelles*».

Dans les ateliers, il était clair que le mécontentement était toujours là après le débrayage réussi du 18. La direction a bien dû le sentir et a préféré reculer.

Mais elle a cru bon d'annoncer en même temps qu'elle prévoyait «*35 jours de non-activité*» en 1997 et a menacé donc de ne pas reconduire pour l'année suivante l'accord sur la 5e semaine.

Il y a donc de quoi se méfier des mauvais coups que le patron nous prépare encore. Ce ne serait même pas seulement les conditions de la 5e semaine, mais celles de la 4e semaine de congés, qui seraient en discussion à Billancourt.

Cela dit, à l'annonce de la nouvelle, les cris de «*On a gagné*» ont retenti d'autant plus fort que des oreilles de chef d'atelier traînaient dans les secteurs.

La majorité d'entre nous se sent remontée par le débrayage et son succès, alors la partie est loin d'être gagnée pour les patrons.

Correspondant LO

Fonderie de l'Authion (Angers)

LA DÉTERMINATION A PAYÉ!

En novembre 1995, la direction des fonderies de l'Authion (groupe Waeles) avait voulu imposer aux 150 travailleurs de l'entreprise une perte de salaire de 15%. Finalement, devant la détermination des ouvriers, en grève pendant 10 jours, la direction avait cédé et annulé son plan purement et simplement : les grévistes, sous l'impulsion des militants syndicaux de la CGT, n'avaient pas hésité à s'adresser aux travailleurs des autres usines du groupe, mais aussi à ceux de la métallurgie angevine, en allant à plusieurs dizaines aux portes de leurs entreprises.

Depuis, les liens entre les travailleurs des fonderies se sont renforcés de telle manière que, forts de ce premier succès, ils sont passés à l'offensive sur la question des augmentations générales et sur celle de l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Sur cette dernière revendication, qui restait en suspens depuis plusieurs années, la section CGT de l'entreprise avait décidé de porter cette exigence de la revalorisation du travail féminin devant la direction. Suite à un nouveau refus de cette dernière, les 29 femmes concernées, soutenues par les militants syndicaux, ont décidé d'envahir les bureaux, le 26 septembre dernier, afin d'accentuer la pression sur la direction. Cette dernière refusa de céder, tout en acceptant de rediscuter le lendemain. C'est alors que les travailleuses des fonderies décidèrent, sur la proposition des militants syndicaux, de faire le tour des ateliers afin de gagner leurs collègues masculins au mouvement. Et le lendemain, pour la négociation, c'était 98% du personnel qui se retrouvaient dans la grève!

Le patron, peut-être échaudé par la grève contre son projet de baisse de salaire en novembre dernier, préféra céder à 100% sur la revendication de «lissage des qualifications», qui permet aux femmes de l'entreprise d'obtenir entre 5,6% d'augmentation pour les plus hauts salaires et 12% pour les plus bas. Ces augmentations peuvent aller jusqu'à 800F.

C'est indéniablement un succès que nombre de militants ouvriers de la région angevine vont se charger de faire connaître.

Crédit Lyonnais

« ÇA VA MIEUX, 5 000 EMPLOIS À SUPPRIMER » !

« *Le Crédit Lyonnais va mieux ; nous allons donc bien supprimer 5 000 emplois d'ici à 1998* ». Tel est l'essentiel du discours du PDG du Crédit Lyonnais Peyrelevade à la presse, lorsqu'il a commenté, le 3 octobre, les résultats du premier semestre 1996.

Le bénéfice annoncé est de 67 millions de francs. En fait, la détermination de ce chiffre a – comme à de nombreuses reprises ces dernières années – fait l'objet de tractations entre le direction de la banque et le ministère de l'Économie et des finances, qui est l'autorité de tutelle du Crédit Lyonnais.

Le ministre Arthuis a donné son accord pour une nouvelle aide de l'État, d'un montant de 3,9 milliards. Destinée à éponger des déficits provoqués par le précédent « plan de sauvetage », elle a permis de dégager des bénéfices pour le premier semestre.

Peyrelevade raconte qu'elle a permis de « *libérer le CL du poids du passé* ». En fait ce n'est pas la première fois qu'on entend ce refrain. Et puis, de toute façon, nous ne pouvons faire aucune confiance aux chiffres de la direction. Sous la présidence d'Haberer, les chiffres étaient régulièrement certifiés par les commissaires aux comptes, et ensuite acceptés par les administrateurs représentant l'État. On sait ce qu'ils valaient !

Aujourd'hui, c'est un autre PDG qui est à la tête du CL. Mais, tout comme hier, c'est en fait très légalement que des artifices comptables peuvent transformer l'allure d'un bilan ou d'un compte de résultats. Les banquiers nous racontent ce qu'ils veulent. Ce n'est que quand les employés de banque, par qui transitent toutes les opérations, se mêleront de contrôler tout ce qui passe entre leurs mains, que nous connaîtrons la vérité sur les circuits de l'argent et sur qui en tire profit.

En même temps qu'il confirmait son aide, le gouvernement a annoncé que la préparation à la privatisation du Crédit Lyonnais a commencé. Cela va probablement se traduire, dans un proche avenir, par une recapitalisation de l'ordre de 10 milliards qui se rajoutent aux dizaines de milliards de pertes passées que l'État s'est engagé à éponger.

Bref ce sont les contribuables qui vont payer pour que le CL puisse être cédé, à des conditions intéressantes, à des patrons privés.

Outre les contribuables, c'est au personnel que les banquiers et le gouvernement présentent la note.

La direction explique que les suppressions d'emplois sont inéluctables, et elle a déjà provisionné dans ses comptes le coût du troisième plan (dit « social » !) de suppression de 5 000 emplois. Elle a mis de côté pour cela 1,5 milliard de francs.

Lors de la séance du Comité central d'entreprise du 7 octobre, le PDG a indiqué que la privatisation n'était pas pour tout de suite.

Mais le PDG met un point d'honneur à préparer, pour de futurs acquéreurs, une banque « rentable », c'est-à-dire aux effectifs considérablement réduits.

Au CCE, il s'est livré à un chantage vis-à-vis des organisations syndicales, déclarant que si celles-ci n'acceptaient pas la mise en place au CL de la loi Robien – qui instaure une diminution du temps de travail avec diminution de salaire –, il serait obligé de recourir à des licenciements.

Mais tout cela est inadmissible. Il n'y a aucune raison pour que nous payions la facture, ni pour les aventures désastreuses des dirigeants d'hier, ni pour la course à la productivité des dirigeants d'aujourd'hui.

Une journée d'action est prévue le 25 octobre, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC du Crédit Lyonnais. Nous devrons nous saisir de cette occasion pour dire non à la politique criminelle des banquiers. Mais il nous faut déjà prévoir au-delà, car, alors que les patrons et le gouvernement s'attaquent au gagne-pain des travailleurs, en supprimant des emplois par milliers dans toutes les branches, il nous faut aussi nous placer dans la perspective d'une riposte générale des travailleurs.

Correspondant LO



Lors d'une manifestation du 12 septembre 1996

LO

USP gare de Paris – Austerlitz

LA GRÈVE CONTINUE !

Au 15e jour de grève, les grévistes de l'USP, entreprise de nettoyage sous-traitante de la SNCF à la gare de Paris-Austerlitz, tiennent bon face à un patron et à la SNCF qui tentent de mille manières de les décourager.

Chaque jour, ils décident, en assemblée générale avec le comité de grève, de la reconduction de la grève et des activités qui permettent de montrer leur détermination.

Mardi 1er octobre au matin la direction décidait de négocier, en fait d'affirmer qu'elle ne voulait rien céder, hormis de dégrader le contremaître menacé de licenciement en le laissant sur le chantier. Rien sur les heures supplémentaires qu'elle vole depuis des années.

L'après-midi, les grévistes vont en gare de Montparnasse pour rendre visite aux travailleurs de Rénosol, qui font partie du même groupe que l'USP, pour les informer de la grève et nouer des contacts. Dans la foulée, ils sont reçus par le directeur de région SNCF qui convoque à la même table que les grévistes un patron de l'USP. Celui-ci reconnaît enfin que les heures supplémentaires ne sont pas payées à leur taux légal, que des ouvriers ont travaillé 7 jours sur 7, parfois durant deux mois. Il propose même le remboursement de 1996.

Mais le mercredi 3 les grévistes se retrouvent au tribunal à la suite d'une demande en référé de l'USP pour faire évacuer les grévistes de la gare sous prétexte d'obstacle à la liberté du travail et de risques d'hygiène. Sur ce dernier point le juge voulut entendre la SNCF, absente. A une autre séance, le jeudi 3, après audition de la SNCF, des grévistes, d'un inspecteur du travail et de l'USP, le tribunal a estimé que les grévistes sont dans leur droit et a nommé un médiateur.

Le jeudi soir, l'USP réagit par une opération de nettoyage par une centaine de cadres et d'ouvriers d'autres entreprises, accompagnés par une cinquantaine de policiers en diverses tenues. Beaucoup de monde et de moyens pour tenter de décourager une quarantaine d'ouvriers décidés !

La réaction des grévistes a été rapide en allant demander des comptes au siège de l'USP.

La SNCF, de son côté, qui se dit neutre, continue de mobiliser ses cadres, tous les soirs, pour tenter face aux grévistes de les remplacer pour assurer la fourniture d'oreillers et de couvertures. Sans doute fatigués par le fait de travailler, ils ont fait appel à une entreprise privée pour le faire à leur place. Sans plus de succès.

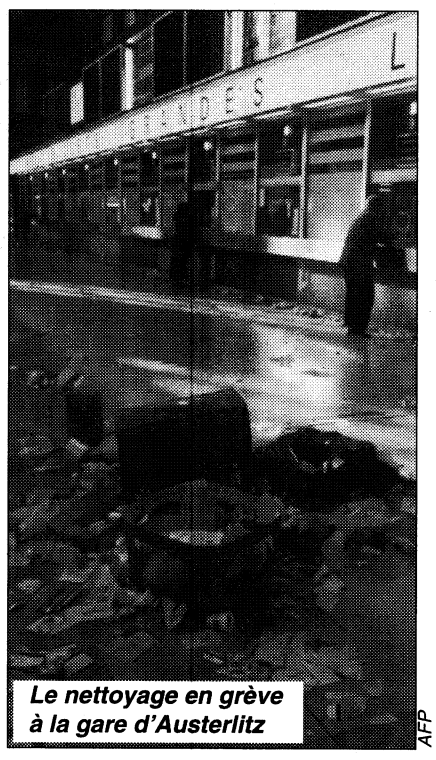
L'argent mobilisé pour tenter de casser la grève dépasse déjà largement la demande des grévistes.

Mais le moral est bon, les grévistes maintiennent leur pression et s'adressent aux autres travailleurs du nettoyage et cheminots qui marquent leur soutien d'une manière ou d'une autre.

La première entrevue avec le médiateur, qui doit rendre des conclusions au tribunal lundi 14 (ils ont du temps…), n'a permis qu'un exposé par l'ensemble des grévistes de leurs revendications : non au licenciement, remboursement des heures supplémentaires sur 5 ans, passage en CDI des CDD, augmentation de 1 000 F pour tous, extension à tous de la convention collective la plus favorable et paiement des jours de grève.

L'USP de son côté pleure que tout cela est trop cher pour elle et qu'elle envisage de dénoncer son contrat avec la SNCF. Mais où donc est passé l'argent qu'elle a empoché sur le dos des travailleurs qui ne réclament que leur dû ?

Correspondant LO



Le nettoyage en grève à la gare d'Austerlitz

AFP

Plastic-Omnium (Bruay-La Buissière, Pas-de-Calais)

UNE GRÈVE QUI NOUS RENFORCE

C'est mardi 1er octobre que la grève a démarré chez Plastic Omnium à Bruay-La-Buissière, dans le Pas-de-Calais, à la suite de la volonté de la direction d'augmenter une fois de plus les cadences. En plus, nous avons établi un cahier de revendications avec 3% d'augmentation au 1er octobre jusqu'au coefficient 185 et le doublement de la prime de poste. Toutes les équipes ont suivi le mouvement et nous nous sommes retrouvés à 90% en grève jusqu'à la fin de la semaine, avant que la direction recule.

Plastic Omnium, une société de la plasturgie sous-traitante des grandes entreprises de l'automobile, a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs et a racheté Reydel (à Gondecourt, région lilloise), elle est aussi équipementière de Renault, Peugeot et Opel. Pour le premier semestre 1996, Plastic Omnium affiche un résultat net de 45 millions de francs contre 10 millions pour la même période de 1995. Les profits sont au rendez-vous!

Plastic Omnium à Bruay produit en flux tendu essentiellement des boucliers avant et arrière, à 70% pour l'Opel Astra et le reste pour la Mégane de Renault. Nous sommes 315 à l'effectif, pour l'essentiel des opérateurs de production, et en plus il y a régulièrement une centaine d'intérimaires et de CDD. Le travail se fait en 3 x 8 et il y a une équipe de week-end. Nous avions fait grève deux jours pour la première fois en 1995, pour réclamer l'alignement des classifications sur l'usine d'Amiens, et obtenu 360F brut d'augmentation sur le salaire de base, mais aujourd'hui, nous gagnons en moyenne encore moins de 7000F net par mois, prime d'équipe comprise. C'est dans la foulée de cette première grève qu'un syndicat CGT s'était constitué officiellement.

Face à cette nouvelle grève, et pour nous intimider, la direction a envoyé un courrier à domicile disant qu'il n'y avait qu'un très léger bénéfice. En plus elle a fait son petit chantage à l'emploi en parlant de «*son inquiétude quant au futur de l'activité du site*».

Mais souhaitant «*sortir honorablement de ce conflit*», la direction tout en refusant de discuter des augmentations de salaire a commencé à lâcher du lest : versement d'une prime de 1500F brut, passage de la prime d'intéressement de 2000 à 4000 F, et voyant que nous n'étions toujours pas décidés à reprendre le travail, elle a proposé une revalorisation mensuelle de la prime de transport de 45 F, ainsi que l'institution d'une réunion mensuelle d'information syndicale d'une heure.

Mais la grève a continué, des drapeaux et des panneaux restant toujours fixés sur les grilles d'entrée de l'usine.

Samedi 5 octobre, la direction a proposé de nouvelles négociations. Une délégation de grévistes accompagnée du délégué syndical CGT a discuté pendant plusieurs heures. La direction a rajouté alors une augmentation de la prime de vacances de 400 F, et fait pression sur la délégation pour signer un protocole d'accord de reprise du travail, que quelques grévistes de la délégation ont signé en leur nom personnel. Le délégué syndical et d'autres grévistes ont refusé de signer quoi que ce soit, jugeant ce protocole comme nul et sans valeur.

La direction comptant sur la division des grévistes croyait fermement que le travail allait reprendre le dimanche 6 octobre à 17 heures avec l'équipe de week-end. Mais une assemblée d'une cinquantaine d'opérateurs a récusé ce protocole, certains signataires reconnaissant eux-mêmes s'être faits avoir par la direction. L'équipe de week-end a voté la poursuite de la grève.

Le lundi 7, à 5 heures du matin, tous les cadres de l'usine étaient massés à côté de l'entrée pour faire pression, mais les opérateurs de l'équipe du matin ne sont pas rentrés. Vers 7 heures, de nouvelles négociations démarraient, la direction proposant alors 2000F net de prime (au lieu de 1500F brut), une augmentation de 0,2% du budget du CE pour des chèques vacances (soit 90000 F), 1% d'augmentation au 1er octobre pour tous, ce qui représente de l'ordre de 77F brut. Quant à ce que la direction avait déjà lâché, elle le maintenait bien entendu.

En assemblée générale, les grévistes ont alors accepté ces dernières propositions de la direction, la majorité ne souhaitant pas poursuivre plus loin l'action. Le sentiment partagé par tous est d'avoir fait plier le patron. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première vraie grève, et on se sent capables de recommencer!

12 octobre

LES TRAVAILLEURS DES ARSENAUX À PARIS



AFP

Manifestation à Brest le 10 septembre dernier.

Samedi 12 octobre, les syndicats de l'armement (CGT, FO, CFDT, FADN-autonomes, CFTC et CGC) organisent une marche nationale à Paris. Ils entendent ainsi dénoncer le plan de restructuration qui voudrait supprimer, dans les cinq ans à venir, de 50 000 à 75 000 emplois, sur les 250 000 emplois que comptent les arsenaux.

Cette marche nationale vient relayer les manifestations qui ont déjà eu lieu dans les villes les plus touchées par ces menaces de licenciements, comme à Brest où 25 000 personnes ont manifesté le 19 septembre ou encore Cherbourg et Lorient auparavant.

Pour calmer la colère des travailleurs des arsenaux, l'auteur du plan, le ministre de la Défense, Charles Millon, déclare qu'il n'y aura pas de licenciements secs dans l'immédiat. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas dans le futur. Le projet de budget 1997 annonce d'ores et déjà la disparition de 2 277 emplois. Et combien y en aura-t-il en 1998, une fois que les élections seront passées? On a comparé cette restructuration à celle qu'a connue jadis la sidérurgie. Et sur les sites touchés par cette restructuration, les directions ont commencé à annoncer les suppressions d'emplois, qui se comptent déjà par milliers.

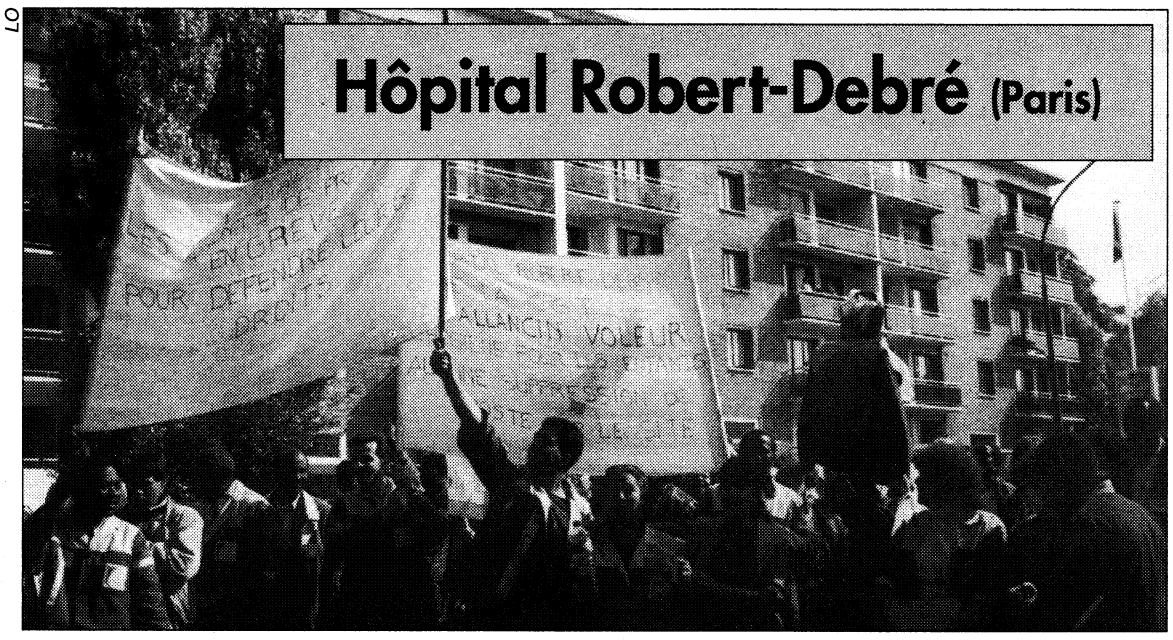
Car les travailleurs des arsenaux, tout comme la population des villes concernées, ont bien conscience que non seulement leur propre emploi est menacé, mais également ceux des sous-traitants, et c'est toute une chaîne d'emplois qui va disparaître menaçant l'équilibre économique de certaines villes, ce qui entraînerait la disparition de tout ou partie du tissu économique, à commencer par les petits commerçants. Et c'est pourquoi les manifestations dans les villes ont entraîné bien au-delà des seuls travailleurs des arsenaux.

L'État a choisi de diminuer la production d'armement traditionnel, même si, bien entendu, il n'est pas question qu'il supprime aux Dassault ou autre Matra le pactole des commandes d'armes électroniques. Mais il n'y a pas de raison pour que ce soient les travailleurs qui fassent les frais de cette réorganisation de l'armée française et de son armement. Pas plus d'ailleurs que la population des villes concernées.

La question n'est pas, comme l'avancent certains syndicalistes ou les rédacteurs de *L'Humanité*, de défendre la production d'armement française. Ce n'est pas d'armes que les travailleurs et la population ont besoin, mais d'écoles, d'hôpitaux, de transports en commun, etc. En temps de guerre, on voit les entreprises qui fabriquent des véhicules civils se mettre à fabriquer des chars. Pourquoi l'inverse ne serait-il pas possible? Le savoir-faire des travailleurs de l'industrie d'armement trouverait une véritable utilité si au lieu de fabriquer des armes, il permettait de multiplier tramways, TGV et équipements collectifs qui rapprochent les hommes.

En fait, comme les autres, les travailleurs des arsenaux sont visés par une politique générale qui vise à faire payer par la classe ouvrière l'ensemble des frais de la crise capitaliste, et leur lutte doit s'inscrire dans une riposte d'ensemble à cette politique.

Jacques FONTENOY



UNIS PAR QUATRE SEMAINES DE GRÈVE

Au bout de quatre semaines, les grévistes de l'entreprise de nettoyage Challancin, à l'hôpital Robert-Debré de Paris, ont été obligés d'arrêter leur grève, lundi 7 octobre, en n'ayant presque rien obtenu de leurs revendications (voir *LO* n°1472, 1473, 1474).

La semaine précédente, devant un patron et une directrice qui ne cédaient rien, les grévistes avaient tenté de s'adresser plus haut. Jeudi 3 octobre, une délégation avait été reçue par un directeur adjoint de l'Assistance Publique qui avait dit qu'il allait s'en occuper. De ses échanges ensuite avec Challancin, il n'est rien sorti de positif pour les grévistes.

En revanche, Challancin est repassé à l'attaque en entamant une procédure de licenciement contre les grévistes cités dans l'ordonnance du tribunal. Parallèlement, il envoyait à tout le monde un projet de protocole pour la reprise du travail, toujours aussi vide sur les revendications et avec l'annulation des licenciements et de l'astreinte des 2000 F.

Sans attendre de réponse, dimanche 6 octobre, Challancin et la direction de l'hôpital ont fait le coup de force. Le matin de bonne heure, ils ont arraché les affiches et enlevé les chariots et les banderoles de la grève. Puis ils ont fait entrer une équipe extérieure, d'une vingtaine d'ouvriers d'autres chantiers Challancin. Ils se montraient plus soucieux de faire constater par leurs huissiers les protestations des grévistes que de faire effectuer réellement du nettoyage.

Challancin a ensuite annoncé aux grévistes qu'il recommencerait le lendemain sauf si eux-mêmes faisaient un «service minimum». Cela a suscité des discussions qui ont bien failli diviser les grévistes. La CGT a pris position pour le service minimum alors que depuis le début de la grève elle s'y opposait.

Le lendemain, 7 octobre, un service minimum était donc mis en place. Ne voyant pas d'autre issue, les grévistes ont accepté un rendez-vous avec Challancin pour négocier la fin de la grève.

La directrice de l'hôpital, si présente la veille pour casser la grève, a laissé le terrain libre à Challancin pour faire signer à la CGT un protocole, sans aucune exigence de l'Assistance Publique. Challancin s'est engagé au maintien des conditions de salaires du précédent patron. La prime de fin d'année, avec les petites augmentations qu'il accorde, variables selon l'ancienneté, sera au maximum de 2600 F cette année. On est loin du 13e mois réclamé pour tous. Challancin ayant refusé tout paiement des jours de grève, il propose seulement un quota d'heures supplémentaires. Enfin, Challancin annule les sanctions montées de toutes pièces pour empêcher des grévistes de défendre leurs droits.

Les grévistes ont tenu bon tant qu'ils pouvaient et ont réussi à rester unis tout au long de la grève. Alors, bien qu'amers, ils se sentent fiers de leur lutte et veulent garder les liens fraternels qu'ils ont noués entre eux.

Correspondant LO

CHRU de Lille

Nouvel hôpital «mère-enfant»

ASSEZ DU MANQUE DE PERSONNEL!

La première tranche du nouvel hôpital Jeanne-de-Flandre, au Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille est ouverte depuis 6 mois. Le 1er octobre, le personnel des secteurs Maternité débrayait une heure, pour la quatrième fois afin de protester contre le manque d'effectifs.

Les protestations précédentes nous avaient déjà permis d'obtenir 20 postes supplémentaires (aides-soignantes, sages-femmes, infirmières, administratif...).

Cette fois-ci, à l'appel de la CGT et de la CFDT, nous nous sommes une fois de plus rassemblés dans le hall; nous étions 80 à aller manifester notre mécontentement chez le directeur et réclamer une quarantaine de postes supplémentaires, et surtout nous avions décidé d'appeler la télévision et les journaux locaux pour dénoncer la situation devant la population.

En effet l'ouverture de cet hôpital mère-enfant, un des plus gros d'Europe, a été présentée par les médias comme celle de la «maternité du futur». Mais ce que nous, nous avions envie de dire, c'est que ces nouvelles technologies, c'est bien joli, mais sans personnel suffisant, ça ne fonctionne pas. Surtout que depuis l'ouverture, vu la publicité faite, le secteur maternité est plus surchargé que jamais.

Ainsi les aides-soignantes, en Suites de couches, sont parfois seules pour 38 lits l'après-midi. Les sages-femmes, qui se retrouvaient l'après-midi et la nuit à 3 dans les 9 salles d'accouchements et les 2 salles de césariennes, et qui déjà ont assumé jusqu'à 24 accouchements sur 24 heures, exigeaient d'être 4 en permanence.

Le fait que nous ayons régulièrement dénoncé l'insécurité au sein de l'établissement, mais aussi à l'extérieur, publiquement, a fait pression sur la direction de l'hôpital qui a débloqué des postes qu'elle avait gelés depuis quelques années. Et cette fois encore, le directeur de l'hôpital a annoncé le soir de la grève qu'il demandait neuf postes supplémentaires à la direction générale.

C'est encore insuffisant, mais on sait ce qu'il nous reste à faire pour les contraindre à lâcher encore d'autres postes.

Correspondant LO

Loi Robien sur la réduction du temps de travail

UNE MANNE POUR LES PATRONS LICENCIEURS

Adoptée au mois d'août, la loi Robien suscite l'enthousiasme du patronat. Il est vrai que le cadeau est de taille puisqu'elle prévoit un allégement substantiel des charges patronales, en contrepartie d'une diminution du temps de travail dans l'entreprise. En échange d'une réduction de 10% de l'horaire habituel, le patron bénéficie d'un allégement de 40% la première année, puis de 30% les six années suivantes. Pour peu que la réduction atteigne 15%, les taux grimpent respectivement à 50% et 40%.

Officiellement, ce dispositif prétend aider les entreprises à sauver, voire créer des emplois, mais il n'interdit nullement aux bénéficiaires de procéder quand même à des licenciements. Cette utilisation vient de trouver une nouvelle illustration chez Moulinex. Après avoir annoncé que 2100 emplois étaient menacés à l'échelle du groupe, les patrons prétendent aujourd'hui en sauver de 750 à 1050 par une réduction à 33 heures, voire 31 heures, de la durée hebdomadaire du travail calculée sur l'année. Ainsi, tout en procédant à plus de 1000 suppressions d'emplois, Moulinex pourrait empocher la manne de l'État.

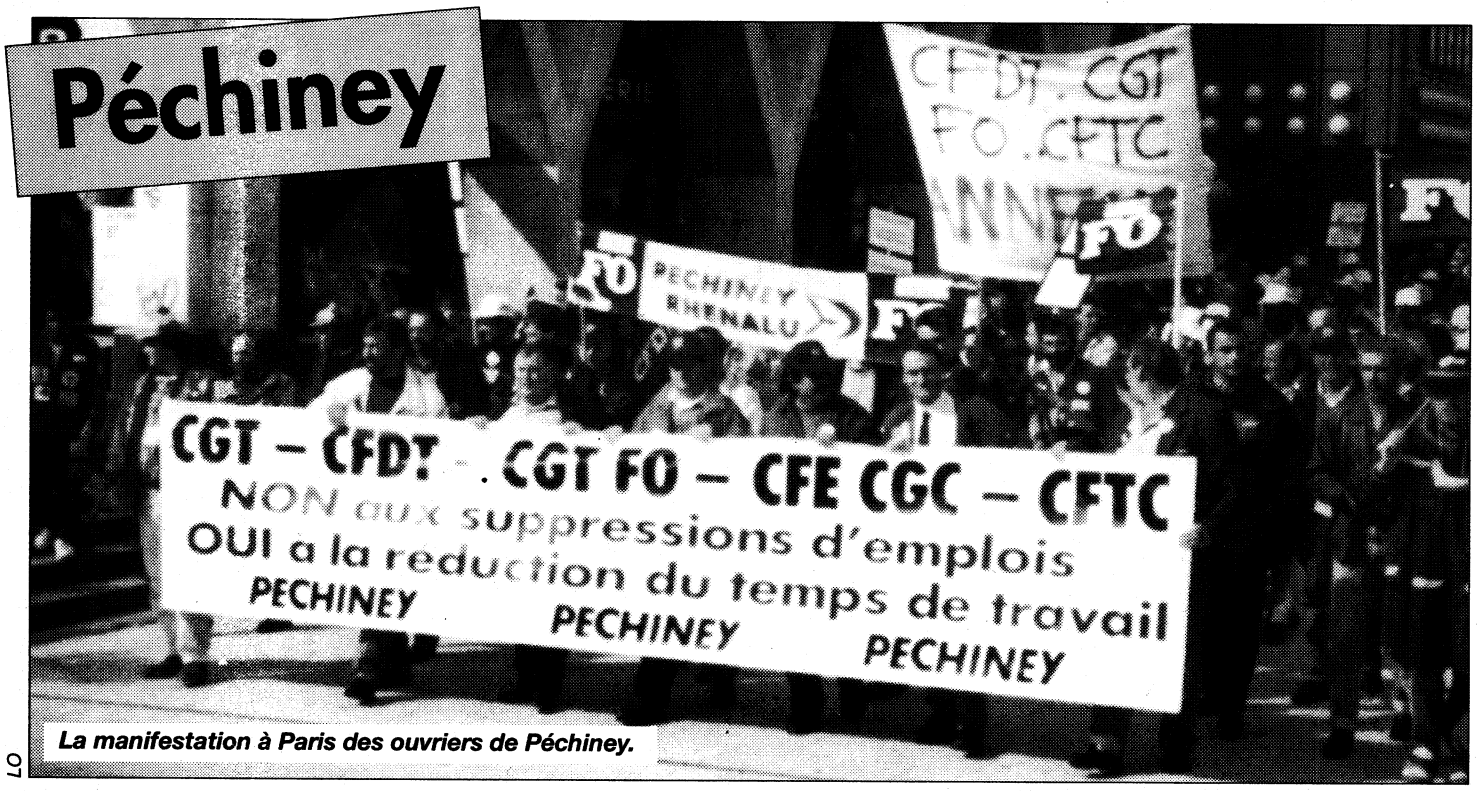
En terme d'emploi, le gouvernement lui-même ne se fait guère d'illusion sur la portée de cette loi : il n'attend que 10 000 chômeurs de moins, en contrepartie des 800 millions engagés dans ce cadre en 1997. Ce qui, soit dit en passant, représente un cadeau de 80 000 F aux patrons pour chaque emploi prétendument «sauvé» ou créé.

L'arnaque est d'autant plus grosse que si l'État s'engage pour sept ans à alléger leurs charges, les entreprises, elles, ne sont tenues d'honorer leur contrat que pendant deux ans. Au-delà, elles pourront donc programmer de nouveaux licenciements ou supprimer les emplois créés, tout en continuant à empocher les allégements de charges.

En fait, la loi Robien devrait surtout permettre aux patrons de procéder aux aménagements du temps de travail qui les arrangent ainsi qu'à des «plans sociaux» à moindre coût. On comprend que cette complicité du gouvernement suscite l'enthousiasme du patronat, au point d'ailleurs que certains craignent déjà que l'enveloppe de 800 millions de francs budgétisée pour 1997 ne soit rapidement épuisée.

R.M.

Péchiney



La manifestation à Paris des ouvriers de Péchiney.

Contre le «challenge» du PDG Rodier

LES TRAVAILLEURS SE MOBILISENT

Le 2 octobre, à l'appel de tous les syndicats, un millier de travailleurs de Péchiney a manifesté à Paris dans le quartier de la Défense et devant le siège. Il y avait là des délégations de différentes usines de province : Rhenalu Neuf-Brisach était fortement représentée avec environ 400 travailleurs en tenue de travail (l'usine compte environ 1 500 personnes). Il y avait aussi une centaine de travailleurs de l'usine de Ham en Picardie, où une centaine de suppressions d'emplois est prévue sur un effectif de 300. Une soixantaine de travailleurs de l'usine de Rioupéroux en Savoie, entreprise menacée de fermeture, avaient fait aussi le déplacement, ainsi que des délégations de Saint-Jean-de-Maurienne, Lannemezan et Aluminium Dunkerque.

Dans les entreprises et au siège, les débrayages et arrêts de travail de 24 heures ont été assez bien suivis parmi les ouvriers, comme chez les employés, techniciens et même les cadres.

A Aluminium-Dunkerque, la moitié du personnel d'encadrement a fait grève 8 heures, de même que les ouvriers (les «opérateurs») qui semblent en apparence moins touchés directement par d'éventuelles suppressions de postes. Sur les 41 suppressions de postes envisagées à AD sur deux ans, la direction compte mettre fin aux contrats CDD, n'embaucherait pas les opérateurs en formation en alternance (bacs pro) et voudrait muter du personnel d'encadrement. Des travailleurs qui risquent de se retrouver au chômage, il y en a donc !

Mais ceux qui pourraient être aussi touchés brutalement, ce sont les intérimaires et les travailleurs des entreprises sous-traitantes. La direction voudrait aggraver les conditions de travail des opérateurs AD en les poussant à faire le travail des sous-traitants.

Si l'objectif de Rodier est bien d'améliorer la «profitabilité» de l'entreprise, la grosse majorité des travailleurs de Péchiney est bien consciente que ce plan est dirigé contre eux. Mais nous n'avons pas l'intention de nous sacrifier pour permettre à des actionnaires de s'enrichir toujours plus.

Cette manifestation nationale à l'échelon du groupe ne doit pas être un baroud d'honneur. Certains syndicats semblent prêts à jouer la carte de la «négociation sociale» pour entériner en douceur les suppressions d'emplois, l'aggravation de nos conditions de travail et la réduction des salaires. Mais ce qui est à l'ordre du jour, c'est au contraire de maintenir la pression, d'élargir la contestation dans toutes les entreprises Péchiney. C'est d'abord notre mobilisation et notre combativité qui pourront obliger Rodier à remballer son «challenge».

Correspondant LO

LE PLAN DE PÉCHINEY FAIT L'UNANIMITÉ... CONTRE LUI

À la CGEP (Haute-Vienne)

La journée de grève du 2 octobre sur l'ensemble du groupe Péchiney a été très bien suivie à la CGEP (Compagnie générale d'électrolyse du Palais). Nous avons quasiment tous fait grève 24 heures.

Et nous étions une bonne centaine (sur 250 travailleurs) à nous rassembler le matin devant la mairie du Palais, soutenus par des travailleurs et des habitants de la commune.

L'après-midi, nous nous sommes rassemblés devant le conseil régional, puis devant la préfecture.

Le plan «Challenge» du PDG Rodier, qui se traduirait par plus d'une quarantaine de suppressions de postes, a mis tout le monde en colère.

Derrière, se profile aussi la crainte d'un plan qui pourrait être beaucoup plus draconien. Péchiney veut se débarrasser de productions «périphériques» comme à la CGEP. L'Union Minière, une entreprise belge, deuxième actionnaire de la CGEP, voudrait la racheter. Pour l'instant, la vente ne s'est toujours pas faite. Mais l'Union Minière, si elle rachète, voudrait fermer, d'après les syndicats, l'électrolyse et la fonderie d'anodes, car elle a mis en service un atelier d'électrolyse plus important que celui du Palais. Autant dire qu'il ne resterait pas grand-chose... et qu'on serait alors des dizaines d'autres à se retrouver à la rue.

Le monde des serviteurs zélés des gros actionnaires est d'ailleurs bien petit : l'ancien PDG de l'Union Minière n'était autre que Rodier, l'actuel PDG de Péchiney !

Alors pour beaucoup, cette journée de grève du 2 octobre ne doit être qu'un début.

Correspondant LO

À Gardanne

À l'usine Péchiney à Gardanne, la grève contre le projet «Challenge» a été particulièrement bien suivie le 2 octobre.

L'appel à la grève a été lancé par tous les syndicats pour 24 heures, sauf FO et la CGC qui appelaient à deux heures de grève.

La direction de Gardanne a attendu de voir le nombre de grévistes avant de se décider à arrêter l'usine, et cela y compris en prenant des risques. Enfin, le groupe énergétique étant gréviste, la direction a donc arrêté l'usine.

Les postés se sont portés en grande majorité grévistes et s'occupaient de la sécurité de l'usine.

(Un lecteur)

Voir

«Au loin s'en vont les nuages»

Film finlandais de Aki Kaurismäki

«Au loin s'en vont les nuages»... le ciel redeviendra-t-il bleu ? Pour l'heure, tout est triste, froid. Ilona et Lauri forment un couple sans histoire. Elle est maître d'hôtel dans un restaurant vieillot, lui conduit un tramway. Soudain le drame. Lauri perd son emploi, victime (tirée au sort) d'une compression de personnel. Il se retrouve à la rue, refusant par fierté dérisoire de toucher les allocations chômage. Ilona le suit bientôt dans cette voie quand le restaurant où elle est employée ferme ses portes.

Le couple peut voir venir... quelque temps. Ils ont une voiture, sont propriétaires de leur appartement, mais ces biens ne sauraient garantir bien longtemps leur existence. Bien sûr, ils recherchent un emploi. C'est difficile, lui se réfugie parfois dans l'alcool, elle garde en toute circonstance sa dignité. Les jours passent ainsi sans que le moindre espoir se dessine. Ce film finlandais est simple et parfois désespérant comme peut l'être la vie de chômeurs. Cette histoire de deux êtres, toujours solidaires, à la recherche d'un travail, est racontée avec un humour qui rompt la grisaille de leur existence.

Il n'y a pas de révolte dans ce film. Pour sa part, le réalisateur rêve avec nostalgie à sa vieille Finlande agricole. Dans une interview au journal *Télérama* il dit regretter les années de sa jeunesse : «*Le progrès est le pire mot que je connaisse – à part le progrès médical. On aurait dû arrêter le monde à la fin des années cinquante*». Cela n'empêche nullement Kaurismäki d'avoir un regard lucide sur la Finlande d'aujourd'hui : «*La société finlandaise est très froide*, dit-il, *sans travail vous êtes à peine un citoyen. Chaque mois l'allocation diminue. On vous donne à peine de quoi vous payer un verre ! Comme vous ne pouvez tout de même pas rester chez vous toute la journée à regarder les murs, vous finissez par sortir boire une bière. Après il ne vous reste plus d'argent pour manger. Vous mourez de faim, c'est inéluctable...*»

Dans le film les deux héros ne meurent pas de faim, ils finissent même par retrouver un travail. Dans leur regard, un sourire à peine esquissé trahit la joie d'une dignité retrouvée.

Au loin s'en vont les nuages, un film tout à la fois émouvant, drôle et vrai.

Georges LATTIER

Transports aériens

LE SECTEUR PRIVÉ BAT DE L'AILE QUAND IL N'EST PAS SOUS L'AILE DE L'ÉTAT...

Fin septembre, Air Liberté, une des principales compagnies aériennes privées opérant sur les lignes intérieures françaises, a déposé son bilan. Ayant accumulé des pertes, son PDG a eu le culot d'affirmer que sa compagnie serait viable si le personnel acceptait... de renoncer à deux mois de salaire. Le personnel ayant aussitôt fait savoir qu'il n'en était pas question, ledit PDG a annoncé qu'il lui manquait 100 millions de francs, en lançant un regard appuyé du côté des autorités.

Ces dernières voudraient créer, à côté d'Air Inter (société nationale récemment rebaptisée Air France Europe), ce qu'elles appellent un pôle privé concurrentiel. Mais, depuis que l'espace aérien a été « démonopolisé » en janvier 1995, les compagnies – privées ou publiques – accumulent les pertes du fait de la concurrence et notamment de la course aux rabais qui s'ensuit pour attirer la clientèle.

Après des décennies d'investissements publics dans le secteur du transport aérien (infrastructures de sécurité et de contrôle de la navigation, installations aéroportuaires, etc.), le terrain a beau avoir été balisé par l'État – et l'argent des contribuables – pour tenter d'en faire une affaire rentable, les capitalistes estiment la situation encore trop risquée et ne se pressent pas d'investir dans ce domaine. C'est que le privé, présenté comme le moteur de l'initiative économique, veut bien prendre le risque d'empocher le gros lot, il laisse les vrais risques à d'autres – et à l'État en particulier.

D'ailleurs, à y regarder de plus près, même les prétendues compagnies privées ne le sont que parce que l'État a bien voulu les aider à naître, avant de les remettre en d'autres mains.

Ainsi, AOM (elle aussi dans le rouge et que l'État voudrait voir fusionner avec Air Liberté) a été créée avec les fonds d'une banque nationalisée, le Crédit Lyonnais. TAT, autre compagnie privée accumulant les déficits, a une histoire édifiante. Avant de devenir une filiale de British Airways, un des plus gros transporteurs mondiaux auquel elle sert de rabatteur local de clientèle vers ses lignes internationales, TAT avait été une compagnie régionale de l'Ouest. Après avoir fusionné avec une autre compagnie régionale, et malgré les subventions accordées par les conseils généraux et régionaux des secteurs où elle opérait, TAT, accumulant les déficits, avait été reprise par Air France, laquelle l'a finalement cédée à British Airways. On pourrait aussi citer le cas de l'ex-UTA, compagnie privée à laquelle Air France a pendant longtemps réservé des lignes internationales particulièrement juteuses, et qu'Air France a rachetée, voici quelques années, quand le transport aérien s'effondra. Ce rachat, voulu par l'État français, eut lieu au prix fort, ce dont les anciens propriétaires, la famille Seydoux, l'une des premières fortunes de France, n'eurent qu'à se féliciter. En s'endettant auprès des banques pour ce rachat – et c'est une partie non négligeable du déficit invoqué par Air France pour imposer à son personnel des sacrifices depuis au moins quatre ans –, la compagnie nationale volait au secours d'intérêts privés et bancaires. Elle permettait aussi aux Seydoux de récupérer leur mise d'un secteur devenu risqué et de placer cet argent frais notamment dans le secteur des services aériens privatisés, telle la location d'avions... à Air France !

Pour l'instant, c'est d'ailleurs vers ce domaine des services au transport aérien, du moins ceux qui sont le plus immédiatement rentables, que se précipitent les « investisseurs » privés. Et, encore une fois, c'est une compagnie créée par l'État, Air France, qui sert de gisement de profits sans risque pour ces intérêts privés, sous la forme de filialisation ou de privatisation (réalisée ou projetée) de certaines de ses activités : préparation de repas à bord, hôtellerie aéroportuaire, secteur du fret, maintenance aéronautique, etc.

Dans le cas de la fusion entre AOM et Air Liberté, le dépôt de bilan de cette dernière et le sursis de six mois que lui a accordé le tribunal de commerce pourraient d'ailleurs servir de prétexte aux autorités, qui invoqueraient alors le « sauvetage de l'emploi », pour éponger les dettes et porter sur les fonts baptismaux une nouvelle compagnie « privée ». En attendant qu'elle devienne rentable pour voler, sinon de ses propres ailes, du moins les fonds publics qui y auront été investis...

P. L.



Le président d'Air Liberté – en redressement judiciaire – tente de s'expliquer

Gamma



Gamma

British Airways

Les salariés invités à passer à la caisse, POUR DOUBLER LES PROFITS DES ACTIONNAIRES

British Airways, le plus gros transporteur aérien britannique, vient d'annoncer son premier plan d'austérité de grande envergure depuis la privatisation de la compagnie, il y a dix ans.

Dans les 18 mois à venir, 10 % des effectifs de la compagnie devront disparaître, soit 5 000 salariés. Les secteurs les plus touchés seront l'assistance aéroportuaire (manutention et assistance technique aux avions) et la maintenance des appareils. Dans un cas comme dans l'autre, cela fait des années que la compagnie passe progressivement ces secteurs en sous-traitance. Ce plan de suppressions d'emplois ne fera donc qu'achever le dégagement complet de la compagnie de ces activités.

En même temps, British Airways annonce son intention de réduire les salaires de certaines catégories de personnels. Jusqu'à présent, ce genre de mesures n'avait été appliqué que dans un seul cas – sous prétexte d'aligner (à la baisse) les salaires dans des compagnies absorbées par British Airways. Cette fois-ci, il s'agirait de tout autre chose. British Airways, qui en est encore de toute évidence à tester les réactions des salariés, n'a rendu public qu'un seul exemple. Mais il en dit plus long que n'importe quel discours. Il s'agirait de réduire de 30 à 40 % les salaires des personnels de cabine des vols intérieurs à la Grande-Bretagne. Ainsi par exemple, le salaire de base d'un steward passerait de 7 200 F par mois à moins de 5 000 F !

Pour justifier une telle mesure, quand même encore exceptionnelle dans les grandes entreprises britanniques, British Airways invoque deux raisons. D'une part, le fait que les salaires pratiqués sur ces vols sont très supérieurs à ceux pratiqués par les compagnies sous-traitantes dont elle pourrait utiliser les services – argument qui ne manque pas de culot quand on sait que, par le jeu de montages financiers compliqués destinés à tourner les lois contre les monopoles, British Airways contrôle les plus importantes de ces compagnies sous-traitantes.

Quant au deuxième argument invoqué, il est encore plus cynique. Le secteur « vols intérieurs », dit British Airways, est déficitaire et ce serait aux salariés de combler le trou. Comme si cette division de la compagnie en « centres de profit », que les patrons mettent en concurrence les uns avec les autres, était plus qu'un artifice comptable bien commode pour la circonstance.

Car, par ailleurs, British Airways se vante d'être l'une des compagnies britanniques les plus profitables, avec 585 millions de livres (4,7 milliards de francs) de profits en 1995. Le trafic aérien a battu tous les records cette année-là et tout indique qu'il en sera de même en 1996. Et grâce à la position de virtuel monopole qu'exerce encore British Airways sur bon nombre de lignes, grâce aussi à son alliance, en cours de signature, avec le géant américain American Airlines, qui leur permettra de contrôler ensemble 60 % du trafic entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, British Airways ne peut être que l'un des principaux bénéficiaires de cette croissance.

On n'en est plus au temps où les patrons se sentaient tenus d'envelopper leurs attaques contre les travailleurs dans des plans de « sauvetage » pour sortir leurs entreprises de « difficultés », réelles ou supposées. En fait, British Airways ne cache même pas ses objectifs, elle les claironne : elle entend tout simplement doubler ses profits dans les quatre ans à venir, afin d'atteindre, dit-elle, le « seuil psychologique » du milliard de livres. Et c'est pour cette psychologie-là, celle des marchés boursiers et des actionnaires, que les salariés devraient sacrifier emplois et salaires !

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995